



Culture Page B 10
Économie Page B 2
Les sports Page B 8
Télévision Page B 9

HORIZONS



LE DEVOIR, LE JEUDI 22 OCTOBRE 1998



Jean Dion

Pépèregate

Il y a des choses regrettables dans la vie, tout de même. Prenez, par exemple, le fait que monsieur Suharto ait dû se retirer prématurément de la vie démocratique active: il n'est plus là pour renvoyer l'ascenseur (pour l'échafaud) à son copain canadien en lui proposant d'inestimables contrats qui auraient au moins l'avantage de faire accroire que tout ce cirque n'a pas eu lieu pour rien.

On s'amuse, n'est-ce pas? En tout cas, on s'initie à l'anthropologie sur les chapeaux de roues, pour ne pas dire la tête la première dans le vaporisateur. En moins de deux jours, nous avons appris que le poivre frais moulu se situait, dans les faits de civilisation, juste après le bat de baseball, quelque part à côté du gaz lacrymogène et du canon à eau, et avant la petite serviette humide, si utile à l'occasion des manifs subversives et des repas de côtes levées.

Autre précieuse connaissance acquise: un premier ministre lacrymogène, cela existe aussi.

Appel à tous: s'il est un spectacle plus pitoyable que ce *Peppergate*, nous vous saurions gré de nous sonner, quoique pas trop fort s'il vous plaît, nous n'avons ni avocat ni relations assez haut placées au sein de l'Etat pour nous en faire payer un. Mais trouvez ici la profonde certitude qu'il n'y a rien qui batte monsieur Chrétien s'enfermant dans ses inepties, revenant à la charge pour mieux sombrer dans la pitrerie, s'évertuant à défendre des gestes indéfendables pour défendre monsieur Suharto. Il ne sera pas dit que le meilleur pays du monde n'a pas tout fait pour protéger un sympathique autocrate que son peuple adoré, dans un rare élan d'inconscience, devait renverser quelques mois plus tard.

L'attitude de monsieur Chrétien, remarquez, est compréhensible. Après tout, il est entré en politique un an avant le samedi de la matraque, à une douce époque où on pouvait encore s'expliquer entre hommes. Et s'il a oublié être l'un des cogéniteurs de la Charte des droits, on lui pardonnera que ce fut pour s'amouracher du Sud-Est asiatique en plein boom, nous créer plein d'emplois et, en prime, apporter la lumière des libertés civiques aux plus mal pris de la planète.

De toute manière, il y avait *«des serviettes pour aider»* les manifestants à digérer le plat épique qu'on venait de leur servir. La Croix-Rouge peut aller se rhabiller. Au Canada, on a assimilé l'art de la séduction: on parfume d'abord, on bande ensuite.

Et puis, ce sont nous qui avons tout compris de travers. Monsieur Chrétien l'a dit le lendemain: cette histoire de mailloches de baseball que les crypto-révolutionnaires avaient été chanceux de voir troquées pour un banal aérosol, c'était une invention. Il n'a jamais dit ça, qu'il a dit. Comme il n'a jamais dit qu'il abolirait la TPS, comme il n'a jamais dit qu'il était contre le libre-échange sauvage ou avec des sauvages, comme il n'a jamais dit que la reconnaissance du Québec comme société distincte provoquerait un désastre pour ensuite ne pas dire qu'il avait toujours été pour. Impérial, toujours seul à avoir le pas, détenteur de la Vérité, pépère qui a tout vu tout entendu et pour qui l'aveu est le dernier des avilissements. Dans le temps, le *chef* n'avait pas besoin de s'excuser.

Non, il n'a pas dit ça. Il a dit que *«dans d'autres pays»*, se situant nécessairement plus bas dans le classement du bien-être des Nations unies, la police pouvait parfois se faire moins suave qu'ici. D'autres pays. Il ne les a pas nommés. Consultons une mappemonde.

Tiens, l'Indonésie, ex-patrie d'un autre pépère, monsieur Suharto. Se pourrait-il donc qu'avant la radieuse ouverture du commerce transpacifique on y eût déploré le recours à des méthodes de répression déplorables?

Peut-être. Mais si cela s'avère, nous devrions surtout nous réjouir, par comparaison, de l'évolution de notre civilisation. Il n'y a qu'à demander aux gens du Timor oriental: ils auraient certes été perclus de bonheur si on ne les avait affrontés qu'avec des *bats* de baseball.

Une petite interrogation, en passant: comment aurait réagi monsieur Chrétien si la police de la CUM ou la Sûreté du Québec avait aspergé d'une quelconque mixture pulvérisée des militants pacifiques d'Alliance Québec faisant un *sit-in* devant chez Eaton? Ou des autochtones réclamant la libre circulation des produits soumis à la taxe d'accise?

Ou des Canadiens du ROC venus obstruer les rues de Montréal pour crier leur amour du Québec à trois jours d'un référendum?

Question de pépère et de *Pépèregate*, un autre se retrouve dans de beaux draps, au sens propre et au sens sale: monsieur Pinochet.

On soupçonne d'ailleurs que monsieur Pinochet a protesté contre les réductions des transferts fédéraux en santé et contre le virage ambulatoire. Les listes d'attente pour réparation d'hernie discale étant trop longues, il a dû se faire soigner à Londres, où on l'a arrêté et d'où il risque d'être extradé vers l'Espagne.

Au Canada, monsieur le sénateur Pinochet aurait été tranquille. On aurait dispersé les protestataires désireux de lui faire honte, on aurait bouclé les églises où se terrent des Chiliens illégaux et on l'aurait chaleureusement remercié de ses efforts dans l'établissement d'une zone de libre-échange de la Terre de Baffin à la Terre de Feu.

Notre citation de la semaine vient d'Alice Starr, épouse du procureur et auteur à succès Kenneth du même nom. Dans une interview à paraître dans le magazine *Mirabella*, Mme Starr se plaint de ce que sa douce moitié se sent injustement calomniée. *«Le plus pénible, dit-elle, c'est qu'il ne peut pas se défendre. Il n'a pas le droit de parler. Comme il n'y a personne pour défendre l'image de Ken, elle ne peut être que négative.»*

Quelqu'un aurait-il une petite serviette, sèche celle-là? C'est si mystérieux, le pays des larmes.

Temps d'antennes

Depuis le début de la décennie, la présence des pylônes sur le mont Royal devait être revue annuellement en fonction des développements technologiques, mais il y a eu interférence

Les Amis de la montagne est une association veillant avant tout à ce que l'intégrité du mont Royal soit préservée. Les Compagnons de Jacques Cartier est un organisme dit à but non lucratif qui aimerait bien qu'un monument ou mausolée soit érigé sur le sommet des sommets du mont Royal pour souligner la mémoire de cet acteur de l'Histoire. Look Communications est une filiale de Téglobe qui se lance actuellement à l'assaut du paysage télévisuel en misant sur la technologie du sans-fil.

SERGE TRUFFAUT
LE DEVOIR

Dans l'histoire qui nous occupe aujourd'hui, il faut parler de Radio-Canada. Plus précisément de sa présence physique en ces lieux que symbolise l'antenne qu'elle exploite. Maintenant, qui dit mont Royal dit services municipaux. Pas moins d'une quinzaine d'entre eux sont concernés par ce parc. Aujourd'hui, on s'intéressera à celui baptisé Services d'approvisionnement et soutien technique, parce que c'est ce dernier qui administre tout ce qui tient du bazar technologique. Allons-y pour un retour en arrière.

En 1989, Les Amis de la montagne et les trois municipalités ayant un pied sur le territoire du mont Royal, soit Montréal, Outremont et Westmount, amorcent des pourparlers qui se concluent par la signature d'un accord de collaboration ainsi que par l'organisation d'une vaste consultation publique sur l'avenir de ce parc public.

En 1995, l'administration Bourque renouvelait en douce le bail qui permet à Radio-Canada d'exploiter une bande de terrain où se trouve son antenne. Le conseil municipal lui allouait 15 ans, faisant fi des ententes et accords signés avant.

Celle-ci, cette consultation à laquelle participèrent toutes les institutions, les autorités municipales, les associations et personnes sensibles à l'avenir du mont Royal, se tint en 1990. À la faveur de ces débats, et dans le cas particulier des antennes, il fut décidé qu'à terme leur présence devrait être réduite.

Plus précisément, ainsi que l'a souligné Sylvie Guilbeault, porte-parole des Amis de la montagne, la présence des antennes devait être révisée à la lumière des développements technologiques. Tout un chacun avait alors convenu que si les innovations favorisent une réduction des outils, il serait alors possible de greffer, par exemple, certains objets sur l'antenne de Radio-Canada pour envisager ainsi la suppression des autres pylônes. Bref, on comptait utiliser à bon escient le progrès.

De la contrariété

En 1995, l'administration Bourque renouvelle en douce comme en catimini le bail qui permet à Radio-Canada d'exploiter une bande de terrain au centre de laquelle se trouve évidemment l'antenne. Durée du bail? Quinze ans. Le conseil municipal alloue 15 ans à la société d'Etat en faisant fi des accords et ententes signés auparavant.

Dans le cas de Radio-Canada, on se souviendra qu'après pourparlers et discussions divers avec les Amis de la montagne, les uns et les autres avaient convenu, selon les précisions fournies par Dinu Bumbaru, directeur de Héritage Montréal, *«que Radio-Canada justifie chaque année sa présence»*.

À la décharge de Radio-Canada, il faut souligner que le déménagement en d'autres lieux de l'antenne fut longuement étudié. Et notamment sur la tour de IBM-Marathon. Dans une lettre datée du 1^{er} décembre 1994, Yves Ducharme, chef de section logistique et système d'information, note: *«Le site de l'édifice IBM-Marathon a été retenu comme meilleur emplacement*

de rechange comparable à celui du mont Royal.»

Et alors? *«En résumé, l'étude de Radio-Canada permet de conclure qu'un déplacement de ses installations vers le site IBM-Marathon générerait des coûts d'immobilisations additionnels de l'ordre de 17 millions en plus de majorer leurs coûts annuels d'exploitation de 150 000 \$.* De plus, environ 70 000 personnes seraient privées de la réception des canaux 17 (Radio-Québec) et 35 (Télévision Quatre Saisons), et 30 000 personnes seraient privées des signaux provenant des autres stations. Les résidents d'Outremont souffriraient d'une dégradation appréciable de service.»

Qui plus est, *«l'utilisation de l'édifice IBM-Marathon pourrait avoir un impact sur la sécurité du public [...] Une concentration des émetteurs de radio-FM et télévision au centre-ville (édifice IBM-Marathon) risque d'occasionner un dépassement des normes de Santé et Bien-être social Canada et les signaux forts risquent d'affecter tous les équipements de télécommunications situés à proximité. Les hôpitaux situés à flanc de montagne recevraient des signaux radio plus forts, lesquels pourraient affecter les équipements médicaux électroniques tels que scanners, moniteurs, etc.»*

Toujours est-il qu'en contrevention avec la proposition formulée après la consultation publique du début de la présente décennie, un bail de 15 ans est accordé à Radio-Canada.

L'autre surprise

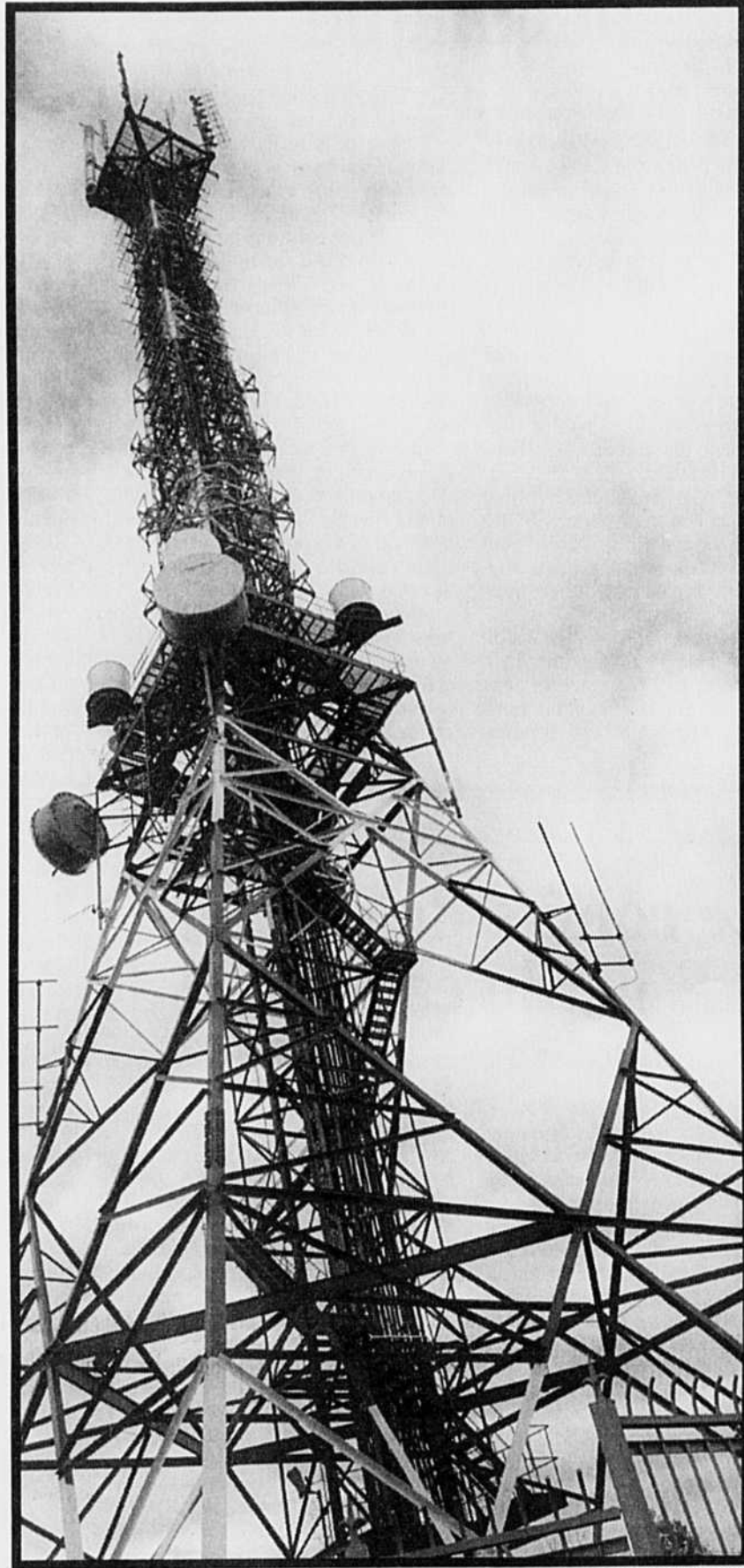
En septembre dernier, Sylvie Guilbeault découvre en se promenant que la Ville de Montréal a entrepris la construction d'une nouvelle tour à proximité de la croix du mont Royal, à quelques pas de la tour utilisée par divers services municipaux, comme les pompiers, pour leurs besoins de communication.

Aussitôt constaté, Les Amis de la montagne interpelle le Service des parcs de Montréal qui rétorque qu'il n'est pas au courant. Bref, il y a un hiatus dans la communication entre services municipaux, il y a surtout qu'une fois encore l'administration Bourque agit en contrevention avec les engagements pris par l'administration antérieure.

C'est le 5 août dernier que le comité exécutif a recommandé au conseil municipal de Montréal *«d'approuver le projet de protocole d'entente par lequel la Ville accorde à Look Communications le droit d'utiliser des espaces sur le pylône, ainsi que dans la voûte du mont Royal pour y installer, maintenir et opérer des équipements de radiocommunication, pour une période de sept ans, moyennant un loyer de 48 000 \$ la première année, 58 000 \$ la deuxième année, 68 000 \$ la troisième, 78 000 \$ la quatrième, 88 000 \$ la cinquième, 98 000 \$ la sixième, et 108 000 \$ la septième année.»*

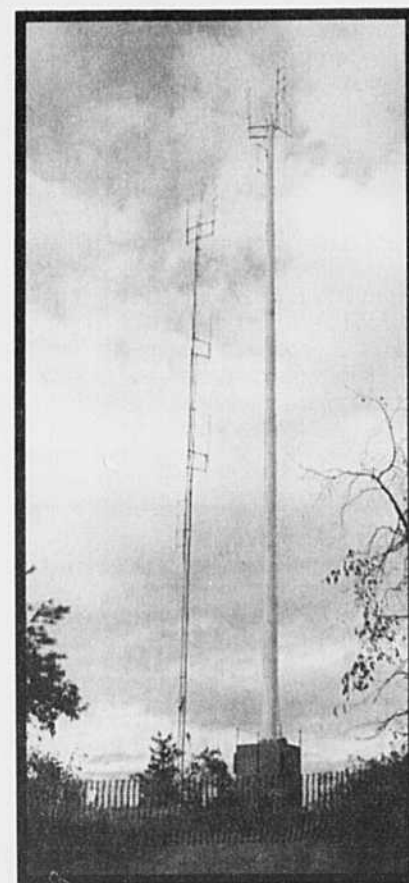
Gestionnaire principal, affaires commerciales, de Radio-Canada, Louis-Paul Germain a assuré au cours d'un entretien qu'une proposition élaborée en fonction des besoins techniques propres ou inhérents à la télévision sans fil avait été déposée sur les bureaux de Look Communications. Une proposition qui prévoyait la greffe de cette nouvelle technologie sur l'antenne actuelle de Radio-Canada. Soit dit en passant, une trentaine de télédiffuseurs et radiodiffuseurs utilisent cette antenne.

De son côté, Gilles Bourque, vice-



PHOTOS JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Une trentaine de télédiffuseurs et radiodiffuseurs utilisent l'antenne de Radio-Canada.



Les services municipaux se sont engagés à démanteler l'ancien pylône (à gauche) d'ici une quinzaine de jours.

président au marketing de Look, a assuré que l'état actuel de l'antenne de Radio-Canada ne répondait pas aux demandes de Look Communications. Qui plus est, Look, étant donné ses objectifs, a obtenu, en choisissant la voie offerte par la Ville de Montréal, *«d'être le maître d'œuvre de la construction de cette tour»*.

Ainsi donc, au début de la décennie, tout un chacun s'entend pour que la présence des antennes soit revue annuellement en fonction des développements technologiques. C'était promis, c'était juré, la Ville communiquerait régulièrement avec les différents intervenants. Rien de cela ne s'est réalisé. On a accordé un bail, on a construit une antenne. Encore une fois, on a pris la démocratie en otage.

On se consolera en soulignant que les services municipaux se sont engagés à démanteler l'ancien pylône d'ici une quinzaine de jours.

Le Look de la télé

Look Télé est la propriété d'un Consortium contrôlé par Téglobe. Sa spécialité, son truc, sa distinction, c'est la télédistribution par mode numérique par opposition, ainsi que l'a expliqué Gilles Bourque, vice-président marketing, au mode analogique.

Au cours de l'hiver, Look Télé aura complété l'installation de son infrastructure et sera du coup en mesure d'offrir aux consommateurs sa plateforme télévisuelle.

En deux mots, Look Télé va se distinguer de la concurrence en proposant le système de distribution multipoints qui, entre autres qualités, assure une réception de haute qualité. Autrement dit, l'image est plus claire ou mieux définie qu'elle ne l'est actuellement par le câble.

La technologie choisie par Look se résume à ceci: la télévision par satellite mais par antenne terrestre. *«L'avantage de cette option, de préciser M. Bourque, c'est qu'elle permet un meilleur contrôle de la source. S'il y a un problème, on se rend au mont Royal, ce qui est évidemment moins onéreux que d'envoyer une navette dans l'espace.»*

À la différence des autres cablodistributeurs et principalement Vidéotron, Look Télé sera en mesure d'offrir une programmation à la carte. Du choix des stations, le consommateur sera le maître d'œuvre. Il ne subit pas, il décide.

Dans le courant de l'hiver, alors que Look sera en mesure de lancer son offensive, on va proposer aux Montréalais une programmation se composant d'une quarantaine de chaînes spécialisées.

Dans le forfait de base, qui comprend notamment tout l'appareillage technologique inhérent à la télé sans fil, on pourra choisir une dizaine de stations. Si on en souhaite plus, on passe à 20 et après coup à 40.

Selon les calculs effectués, selon la stratégie développée, Look Télé estime qu'elle sera en mesure de convaincre des centaines de milliers de consommateurs de choisir son option.

Ce faisant, il faut s'attendre à de rudes batailles avec Vidéotron et Cogeco.

S. T.

LE DEVOIR

ÉCONOMIE

Digne des années 60

L'inflation reste anémique

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Le taux d'inflation évolue à un rythme voisin de ce qu'il était au début des années 1960, a constaté hier Statistique Canada.

En septembre, le taux annuel d'inflation a chuté à 0,7 % (le niveau où il se situait en décembre dernier). Il était de 0,8 % en août.

Cette augmentation annuelle de l'inflation est la plus faible depuis mai 1962, si l'on exclut la période couvrant février 1994 à janvier 1995, alors que les variations d'indice avaient subi une distorsion due à la soudaine baisse des prix du tabac.

Sur une base mensuelle, l'indice des prix à la consommation (IPC) a connu une diminution de 0,2 % d'août à septembre. Statistique Canada note qu'il s'agit de la plus forte baisse mensuelle observée cette année.

Selon l'agence fédérale, « la baisse du prix des fruits et des légumes frais, de l'électricité, de l'hébergement pour voyageurs, des ordinateurs et des tarifs aériens » a contribué à cette diminu-

tion. La baisse du prix des fruits et légumes frais n'est pas inhabituelle à cette période de l'année, souligne l'agence, puisque les récoltes se traduisent par des approvisionnements abondants. Quant aux tarifs de l'électricité, ils ont baissé principalement à cause d'un rabais unique consenti aux clients de Terre-Neuve, de la Nouvelle-Écosse et de l'Alberta.

Le relèvement des frais de scolarité universitaire et l'augmentation du prix des meubles ont cependant contribué à modérer la baisse mensuelle de l'IPC.

L'agence de statistique affirme que si l'on exclut de l'ensemble des prix à la consommation ceux des aliments et de l'énergie, la hausse annuelle du coût de la vie en septembre s'est maintenue à 1,4 %, soit au même niveau que le mois précédent.

Alors que dans l'ensemble du pays le taux annuel d'inflation atteignait 0,7 % en septembre, au Québec, ce taux se chiffrait à 1,1 %, inchangé par rapport au mois d'août. En Ontario, il était de 0,8 %, contre 0,6 % le mois précédent.

Nouvelle commande de 12 appareils à 50 sièges

Bombardier crée 300 emplois à l'usine de Canadair

GÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

Avec des commandes fermes à exécuter atteignant désormais les 241 Regional Jets, Bombardier a pris la décision d'augmenter son rythme de production des modèles à 50 sièges, ce qui se traduira par la création de 300 emplois additionnels sur une période de 10 à 12 mois. Le déclencheur à cette révision a été cette pluie de nouvelles commandes depuis septembre, dont celle annoncée hier comprenant 24 appareils (12 en option) venant du transporteur australien Kendell Airlines. Cette dernière a également ceci de particulier qu'elle apporte à Bombardier une vitrine dans la région de l'Asie-Pacifique.

Kendell Airlines, partenaire d'Ansett Australia, a commandé 12 Regional Jets de Canadair série 200 et retenu une option sur 12 appareils additionnels. Ces avions seront déployés « dans notre réseau en croissance de l'est de l'Australie », a souligné Don Kendell, président du conseil de la compagnie aérienne. Les livraisons quant à la portion ferme du contrat débuteront au quatrième trimestre de 1999 pour s'étendre jusqu'au milieu de 2001. « Avec cette nouvelle transaction, le carnet de commandes du RJ de Canadair franchit le cap des 500 appareils », s'est réjoui Bombardier, dans son communiqué.

Carnet bien garni

Plus précisément, Canadair a livré à ce jour 261 RJ alors que le nombre de commandes fermes non exécutées s'élève à 241, dont 170 portent sur



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

L'usine de Bombardier à Saint-Laurent roule à plein régime ces temps-ci.

l'appareil à 50 sièges. Un tel carnet a incité Bombardier à accroître la cadence de production de sa version à 50 sièges, qui passera de six à 7,5 avions par mois d'ici l'automne 1999 et qui se traduira par l'embauche de 300 personnes additionnelles. « Il nous faudra de 10 à 12 mois avant d'atteindre cette nouvelle vitesse de croisière. L'embauche se fera donc progressivement au cours des prochains mois », a précisé Ahmed Galipeau, porte-parole de Bombardier.

La commande du transporteur australien Kendell a également ceci d'intéressant qu'elle dote Bombardier d'une vitrine dans la région de l'Asie-Pacifique. Et elle vient gonfler à 126 le nombre de commandes fermes en-
gistrées par Bombardier depuis le début de septembre seulement, soit 84 RJ à 50 sièges et 42 appareils à 70

sièges, pour une valeur totale de 4,1 milliards.

Du nombre, rappelons cette signature, au début d'octobre, du plus gros contrat d'aéronefs de l'histoire de Bombardier. Comair, transporteur d'appoint de Delta et client de lancement nord-américain du RJ à 50 places, avait alors décidé d'ajouter 30 RJ additionnels version à 50 sièges à une flotte qui en renferme déjà 67, et 20 RJ à 70 sièges, pour une valeur totale de 1,5 milliard. Cette transaction avait, d'ailleurs, conduit Bombardier à se pencher sur une hausse possible de sa cadence de production. Les effectifs de Bombardier Aéronautique étaient pourtant passés de 8200 à près de 9100 au cours des 12 mois précédents, l'essentiel de ces nouveaux emplois ayant été requis pour le programme de la version à 70 sièges.

Avenir de l'usine de la GM à Boisbriand

Le comité de soutien garde espoir

LE DEVOIR

S'appuyant sur l'exemple de relance de deux usines américaines de GM, le Comité de soutien à l'industrie automobile dans les Basses-Laurentides estime qu'il est encore temps de sauver l'usine de Boisbriand.

Le comité présidé par le maire de Boisbriand, Georges Dubois, a fait savoir hier dans un communiqué que « cette première phase vient démontrer que le cas [...] de Boisbriand n'est pas unique et que différents scénarios ont été expérimentés avec succès ailleurs en Amérique du Nord ».

Le premier cas soulevé par le comité, qui rendait publics hier les principaux éléments de sa stratégie pour sauver Boisbriand, est celui de l'usine de Wilmington, au Delaware.

En août 1996, GM avait cessé la production du modèle Corsica et Beretta. Par la suite, l'usine avait produit le modèle Malibu pendant quelques mois en 1997 pour supporter l'usine d'Oklahoma.

L'usine de Wilmington fut finalement sauvée grâce à l'assemblage d'un nouveau modèle, la Saturn, renversant ainsi la décision antérieure de GM de fermer l'usine. On venait de préserver 2600 emplois.

L'autre cas soulevé par le comité est celui de l'usine de Arlington, au Texas. En décembre 1992, GM avait annoncé qu'elle ferait soit Willow Run, au Michigan (4000 employés), soit Arlington, au Texas (2200 employés). Les deux usines produisaient la Caprice.

L'usine de Willow Run fut finalement fermée. Aucune mise à pied n'a été effectuée pour les postes permanents: quelque 1000 travailleurs ont

beneficié des programmes de retraite, 414 ont été transférés à Arlington et près de 200 d'entre eux ont été transférés dans une usine au Tennessee.

Mais la Cour du Michigan a décidé que GM ne pouvait pas fermer son usine car elle s'était engagée à exploiter Willow Run en échange de crédits d'impôts (plus de 13 millions de dollars US) accordées à l'entreprise par le gouvernement local dans les années 1980. En septembre 1993, la Cour suprême du Michigan renversait la décision, autorisant GM à fermer l'usine.

Des avantages à présenter

Selon le Comité de soutien à l'industrie automobile dans les Basses-Laurentides, l'étude de ces cas met en évidence quatre facteurs qui ont influencé GM: « la collaboration des travailleurs, la qualité des produits fabriqués, la possibilité de transférer les employés d'une usine (Willow Run) à une autre (Arlington), les départs massifs par attrition et enfin le support financier sous forme de dégrèvement fiscal et autres, de la part des différents paliers de gouvernement ».

Dans cette optique, le comité compte présenter sous peu à la direction de GM les avantages de l'usine de Boisbriand:

- l'avantage des coûts d'exploitation de l'usine par rapport aux usines américaines;
- la localisation de l'usine et ses possibilités d'expansion;
- le positionnement avantageux du Québec et de la région en matière de support et d'environnement propice à la recherche et développement;
- la collaboration des travailleurs;
- le partenariat avec les gouvernements.

Raymond Garneau, président du conseil de l'Industrielle-Alliance

Ottawa devrait favoriser l'émergence d'une industrie des services financiers plus concurrentielle

LE DEVOIR

Le président du conseil de l'Industrielle-Alliance, Raymond Garneau, souhaite qu'avant d'autoriser un accroissement des pouvoirs des institutions de dépôt, Ottawa prenne d'abord des mesures visant à favoriser l'émergence d'une industrie des services financiers plus concurrentielle.

Dans un discours prononcé hier devant le Cercle de la finance internationale de Montréal, le président du conseil, président et chef de la direction de l'Industrielle-Alliance compagnie d'assurance sur la vie, a déclaré qu'il souhaitait que les mesures recommandées par le rapport MacKay soient appliquées en deux temps. M. Garneau a rappelé que depuis le milieu des années 1980 « la plupart des rapports, sinon tous, sur l'état du secteur des services financiers canadiens ont prôné plus de concurrence, alors qu'il n'en est résulté que plus de concentration. C'est pourquoi il est important d'attendre l'émergence du marché concurrentiel voulu avant d'accéder aux demandes des institutions de dépôt ».

Parmi les mesures visant à enrichir la concurrence et qui pourraient, à ses yeux, être adoptées dans un premier temps, M. Garneau retient, notamment:

- l'accès au système des paiements pour les sociétés d'assurance vie, les maisons de courtage en valeurs mobilières et les sociétés de fonds communs de placement;
- la fusion de la Société d'assurance-dépôts du Canada et de la Société canadienne d'indemnisation des assurances de personnes;
- la création de sociétés de portefeuille financières réglementées facilitant ainsi le regroupement des petites entreprises pour créer de plus grosses entités;
- la démutualisation qui, reconnaît le rapport MacKay, permettrait une meilleure flexibilité financière pour les compagnies d'assurances.

En revanche, Raymond Garneau a réaffirmé ses craintes vis-à-vis des recommandations du rapport visant l'accroissement du pouvoir des institutions de dépôt. Quant au concept de bancassurance, il doute que « toutes les mesures envisagées par le rapport MacKay puissent atténuer l'ingérence du rapport de force qui existe entre les banques et leurs clients ». Il s'est également dit opposé à l'utilisation des renseignements sur les clients à des fins de prospection, comme le recommande le rapport. « En plus d'être une source d'utilisation abusive des renseignements personnels, il est clair que cela constitue un avantage concurrentiel indéniable pour les institutions de dépôt ».

Interdiction de l'amiante par la France

L'OMC est saisie d'une plainte du Canada qui demande la formation d'un groupe spécial d'examen

AGENCE FRANCE-PRESSE

Genève — L'organe de règlement des différends de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) a examiné hier une plainte

du Canada contre l'Union européenne à propos de la décision de la France d'interdire l'importation et la vente d'amiante, a indiqué le secrétariat de l'Organisation.

Ottawa a demandé à l'OMC de

mettre sur pied un groupe spécial pour examiner le litige, après sa plainte contre le fait que la France interdise également la variété d'amiante produite au Canada, appelée amiante chrysotile (ou fibreuse),

que l'on dit la moins nocive. L'UE n'a pas accepté la constitution d'un jury de trois experts chargé d'étudier l'affaire. Si le Canada demande à nouveau la mise en place d'un tel groupe à la prochaine réunion de l'orga-

ne de règlement le 25 novembre, une telle structure sera automatiquement constituée pour examiner l'affaire, conformément aux règles de l'OMC.

Le Canada est un des principaux pays exportateurs d'amiante et ses ventes ont beaucoup décliné, à la suite de préoccupations sanitaires. Début 1997, la France est devenue le huitième pays de l'UE à interdire toutes les formes d'amiante après l'Allemagne, l'Autriche, le Danemark, les Pays-Bas, la Finlande, l'Italie et la Suède. Depuis, la Belgique a fait de même et l'UE prépare un projet d'interdiction générale.

EN BREF

Transcontinental achète trois imprimeries

(Le Devoir) — Groupe Transcontinental G.T.C. s'est porté acquéreur de LGM Group, une entreprise de Winnipeg spécialisée dans l'impression à court tirage de magazines et de catalogues, ainsi que d'une gamme variée de produits destinés aux détaillants. Avec ses deux usines du Manitoba et celle de l'Ontario, LGM emploie plus de 300 personnes et ses revenus en 1998 seront de l'ordre de 55 millions.

Le nombre de prestataires de l'assurance-emploi baisse de 2,7 %

Ottawa (PC) — Le nombre de prestataires de l'assurance-emploi a chuté de 2,7 % en août, glissant de 580 620 à 565 060. La baisse a été de 5,5 % au Québec, où le nombre de chômeurs recevant des prestations s'est établi à 194 150. Six autres provinces et le Yukon ont également enregistré des diminutions mensuelles. En Ontario et au Nouveau-Brunswick, elles ont été respectivement de 4,6 et 1,1 %. Les prestataires de Terre-Neuve et des Territoires du Nord-Ouest ont pour leur part vu leurs rangs grossir de 10,1 et 0,8 %. Le montant des prestations versé a crû de 10,2 % pour se fixer à 720 millions en août.

Foire de l'emploi au mont Tremblant

(Le Devoir) — Une Foire de l'emploi se déroulera samedi au mont Tremblant. Plus de 350 postes seront à combler dans des secteurs aussi variés que l'hôtellerie, la restauration, l'entretien du site, l'enseignement du ski, les opérations de montagne, l'administration, le marketing, les télécommunications et l'informatique. Emploi-Québec et Développement des ressources humaines du Canada se joignent à Tremblant, au château Mont-Tremblant, au Club Intrawest, à la Chambre de commerce de Saint-Jovite et aux principaux employeurs dans le cadre de cette rencontre.

L'indice composite stabilisé

Ottawa (PC) — L'Indicateur avancé de Statistique Canada est demeuré stable en septembre, alors que le marché boursier mettait fin à sa descente accélérée amorcée en mai dernier. L'indice composite, baromètre précurseur de l'économie, a démontré que cinq des dix composantes ont progressé pendant le mois de septembre, a annoncé Statistique Canada. Un nombre équivalent de composantes avaient progressé en août, soit une de plus qu'en juillet, un mois au cours duquel les mouvements de grève prenaient de l'ampleur. La Bourse a été le principal facteur ayant contribué au relâchement de l'indice composite au cours de l'été. Le marché boursier s'est stabilisé en septembre avant de reprendre une partie du terrain perdu depuis mai, selon les dernières données disponibles pour octobre.

Cartons St-Laurent: perte nette de 12,7 millions \$ US

(PC) — Cartons St-Laurent a enregistré une perte nette de 12,7 millions \$ US, soit 26 ¢ par action, lors du troisième trimestre clos le 30 septembre 1998, comparativement à une perte nette de 6,7 millions \$ US (14 ¢ par action) au même trimestre de l'exercice précédent. Lors de la période de neuf mois close le 30 septembre dernier, Cartons St-Laurent a essuyé une perte nette de 12,7 millions \$ US (26 ¢ l'action), contre une perte nette de 25,3 millions \$ US (97 ¢ l'action) un an auparavant.

Alliance fait état d'un bénéfice net de 5,6 millions

(PC) — Produits forestiers Alliance a enregistré un bénéfice net de 5,6 millions, soit 15 ¢ par action, lors du troisième trimestre de 1998 clos le 30 septembre, comparativement à un bénéfice net de 6,8 millions (19 ¢ par action) lors du même trimestre de 1997. La compagnie a enregistré un bénéfice net de 14,1 millions (37 ¢ par action) lors de la période de neuf mois terminée le 30 septembre dernier, comparativement à 13,4 millions (42 ¢ par action) un an auparavant.



DEMANDE DE FUSION

Prenez avis que AXA Assurances Inc., compagnie légalement constituée ayant son siège social à Montréal, province de Québec, et AXA Boréal Assurances Inc., compagnie légalement constituée ayant son siège social à Montréal, province de Québec, ont respectivement fait approuver, lors d'assemblées spéciales de leurs actionnaires tenues le 25 septembre 1998, une convention en vue de se fusionner sous la dénomination sociale de AXA Assurances Inc. le 1er janvier 1999, conformément à la Loi sur les assurances du Québec.

Édith Gaudreau
secrétaire

Rectificatif

Veuillez prendre note de la correction suivante à apporter à l'annonce publicitaire de la Millenia S 1998 publiée par Mazda les 17 et 20 octobre dans ce journal.

L'allocation de kilométrage pour la location d'une Millenia S 1998 modèle K4LN78TA00 aurait dû se lire 80 000 km pour un terme de location de 48 mois.

Nous nous excusons auprès des lecteurs pour les inconvénients que cette erreur a pu causer.

SEARS CANADA INC. DÉCLARATION DE DIVIDENDE

Un dividende trimestriel de 6 cents par action a été déclaré pour toutes les actions ordinaires de la Société. Ce dividende sera payable le 15 décembre 1998 aux porteurs d'actions les détenant au 16 novembre 1998.

Par ordre du Conseil d'administration
R. Vézér, secrétaire

Toronto, Ontario
Le 20 octobre 1998

ÉCONOMIE

Télébec achète deux sociétés d'informatique

MARIE TISON
PRESSE CANADIENNE

Télébec a fait l'acquisition de deux entreprises spécialisées en informatique, Concepta et Logicon.

Concepta a des bureaux à Trois-Rivières et Shawinigan, alors que Logicon est installée à Rouyn-Noranda et Val-d'Or.

Il s'agit de la première véritable incursion de Télébec dans le domaine de l'informatique. «Cela nous permet d'offrir une gamme plus étendue de services», a déclaré le président et chef de la direction de l'entreprise de télécommunications, Pierre Brochu, en conférence de presse hier.

Télébec a fait l'acquisition de 80 % des actions de Concepta et de Logicon, mais elle a plutôt parlé de partenariat avec ces entreprises parce que leurs dirigeants sont demeurés en place.

Concepta assemble des ordinateurs. L'entreprise de 25 employés développe des logiciels et offre également de la formation et du service-conseil. Louis Gaudreau, vice-président au développement des nouveaux marchés à Télébec Multimédia, a insisté sur le fait que Concepta installait des liens réseaux à grande vitesse par micro-ondes, une technologie qui pourrait être utilisée dans d'autres régions desservies par Télébec.

Logicon, pour sa part, a un chiffre d'affaires de sept millions. Cette entreprise de 45 employés offre des services informatiques, dont le développement de logiciels et le service-conseil. M. Gaudreau a souligné que Logicon avait notamment développé un logiciel exclusif de gestion globale des mines, distribué du Manitoba à Terre-Neuve.

«Nous voulons nous trouver une niche dans des industries spécifiques

liées aux régions, notamment dans les secteurs primaires et secondaires.»

M. Brochu a expliqué que les régions périphériques constituaient le créneau de Télébec. «C'est sur cette spécialisation que nous allons nous préparer pour le XXI^e siècle. Nous voulons nous démarquer en offrant des services intégrés en région.»

Il a rappelé qu'en mai dernier Télébec avait annoncé son intention d'acquérir les câblodistributeurs de Ferme-Neuve et de La Tuque afin de pouvoir offrir aux clients de ces secteurs un réseau de transmission de données à haute vitesse. Ces transactions sont sujettes à l'approbation du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes. «Nous voulons doubler notre chiffre d'affaires d'ici 2002. Nous voulons investir plus de 100 millions dans les nouvelles technologies dans les régions périphériques.»

Troisième plus importante

En 1997, le chiffre d'affaires de Télébec, une filiale de BCE, était de 199 millions. Il s'agit de la troisième plus importante entreprise de téléphone au Québec, après Bell Canada et Québec-Téléphone, avec 158 000 abonnés. «En terme de superficie, Télébec est la plus grande», a déclaré M. Brochu. Notre territoire de 750 000 kilomètres carrés représente 45 % de la superficie du Québec. Télébec couvre notamment des régions comme le Nord-du-Québec, l'Abitibi, la Mauricie, les Bois-Francs ou les Îles-de-la-Madeleine.

M. Brochu a indiqué qu'en plus d'investir dans ses installations, Télébec procédera à de nouvelles acquisitions dans les mois et les années à venir, surtout dans le domaine du multimédia. «Nous ne voulons pas prendre de retard sur le reste de l'industrie des télécommunications dans le monde.»

Vente de vins de cépage en épicerie

Les détaillants n'ont pas apprécié la visite de la police

Un premier dossier chaud pour le nouveau ministre, François Legault

GÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

Le ministre François Legault, la nouvelle recrue du Parti québécois, est invité à trancher rapidement dans le litige qui prend forme entre les employés de la Société des alcools et les détaillants en alimentation du Québec. Passant de la parole au geste, les accusations de ventes illégales lancées la semaine dernière par le front commun syndical des employés de la SAQ se sont traduites hier par la visite des huissiers dans les points de vente. L'Association des détaillants en alimentation du Québec (ADA) s'est insurgée contre ces incursions et demande au ministre responsable de la SAQ de rappeler les employés de l'État à l'ordre.

«La police déjà dans nos magasins» est le titre qui coiffe le communiqué diffusé hier par l'ADA pour dénoncer la visite des huissiers chez certains des 10 000 membres de l'association. «Ces huissiers sont venus pour faire des constats et signifier des accusations. A notre connaissance, ces visites ont touché quatre détaillants mais nos avocats ont parlé de sept. Ce n'est pas rigolo. Mais pas du tout. On veut connaître la position du ministre», a précisé le pdg de l'ADA, Michel Gadbois.

Dénonçant cette «intervention des employés de l'État auprès du secteur privé», une intervention qualifiée d'injustifiée et d'intolérable, l'ADA demande au ministre de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie et responsable de la SAQ, François Legault, «d'intervenir au plus tôt pour faire cesser les accusations injustifiées dont les détaillants sont victimes et de confirmer que les détaillants agissent en toute légalité selon la réglementation en place».

C'est la semaine dernière qu'un front commun syndical a pris forme à la SAQ, exigeant une intervention musclée du gouvernement pour mettre un terme à ce que les syndicats ont qualifié de «vente illégale des vins de cépage en épicerie». Les syndicats annonçaient du même souffle qu'ils appuyaient les démarches d'un employé de la SAQ qu'ils s'est adressé aux tribunaux pour obtenir l'émission de constats d'infraction. Ils ont profité de l'occasion pour dénoncer «l'inaction des autorités devant l'illégalité des ventes de vins avec indication de cépage en épicerie». Et pour de-

mander l'intervention formelle du ministre de la Sécurité publique, du ministre du MICST, du président de la Régie des alcools et du président de la SAQ.

Cette prise de position a été suivie, hier, par la visite des huissiers chez certains détaillants.

Un vieux litige

Michel Gadbois, de l'ADA, a rappelé que ce litige entourant la commercialisation des vins de cépage en épicerie ne date pas d'hier. La position des détaillants a été renforcée en 1992, après que la Régie des alcools, des courses et des jeux eut donné son approbation à la commercialisation. Le débat a été réactivé en 1997, sous l'action d'un agent promotionnel, et encore une fois la Régie tranchait le débat, dans une décision datée du 9 février 1998, en reconnaissant qu'elle avait agi légalement dans l'octroi des approbations aux fabricants pour leur publicité et leur promotion chez les détaillants en alimentation.

M. Gadbois s'interroge donc sur l'opportunité des syndicats de la SAQ, qui profite du déclenchement imminent de la campagne électorale au Québec pour adopter la ligne dure. Il exhorte donc le nouveau ministre à rappeler rapidement à l'ordre les employés de l'État. «Je ne crois pas que le gouvernement va vouloir de ce conflit en pleine campagne électorale», a-t-il enchaîné, soulignant que son association représentait un réseau de 10 000 détaillants présents dans toutes les régions.

Qualifiant les démarches de l'employé de la SAQ de «sans fondement», l'ADA argue que «pour le consommateur, la connaissance des cépages, c'est un droit et un besoin».

Et il fait référence à ce pouvoir commercial que convoient les fabricants en s'en remettant au réseau des détaillants. «Cette tendance est bien illustrée dans le marché des bières au Québec. Comme le choix n'est pas limité par l'État, les brasseries domestiques et étrangères œuvrent à vendre leurs produits à la SAQ ou dans les épiceries. Par contre, ils doivent choisir l'un ou l'autre des réseaux. Présente, de plus en plus de bières importées sont vendues dans les épiceries et les dépanneurs. Les fournisseurs-brasseurs ont fait leur choix vers le réseau le plus efficace et le plus économique.»

Cinéma-thèque de PolyGram

Seagram et MGM reprennent les discussions

New York (AP) — Deux semaines à peine après avoir échoué à cause d'un différend d'ordre monétaire, les discussions ont repris entre Metro-Goldwyn-Mayer et Seagram, qui souhaite se départir de la cinémathèque de PolyGram, a indiqué hier une source proche des négociations.

Les deux parties tentaient de partager les actifs en cause, une autre pomme de discorde lors des échanges précédents. Il était encore trop tôt hier pour déterminer si une entente était sur le point d'être conclue, a ajouté la même source.

La cinémathèque de PolyGram compte 1500 films, de même que des émissions de télévision.

Le géant montréalais des spiritueux et du divertissement, propriétaire des studios Universal, tente depuis un bon moment, mais sans grand succès, de se débarrasser de la division cinéma de PolyGram, afin de financer l'acquisition du groupe néerlandais, une transaction de 10,4 milliards \$US.

Les responsables des trois sociétés ont refusé de confirmer la reprise des pourparlers, évoquée pour la première fois hier dans deux quotidiens américains. MGM était, semble-t-il, sur le point de verser 400 millions en espèces pour l'acquisition de la cinémathèque de PolyGram avant d'annoncer la rupture des discussions. On ignore si Seagram a depuis baissé les enchères.

Ces rumeurs circulent au moment où PolyGram rapporte des bénéfices trimestriels en hausse de 95 % et que la forte rentabilité de l'industrie musicale compense pour les pertes de l'industrie du cinéma.

Téléphone: 985-3322

LES PETITES ANNONCES

Télécopieur: 985-3340

I • N • D • E • X
REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

- 100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
100 • 150 Achat-vente-échange
160 • 199 Location
- 200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
200 • 250 Achat-vente-échange
251 • 299 Location
- 300 • 399 MARCHANDISES
400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
600 • 699 VÉHICULES

LES PETITES ANNONCES

DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8 H 30 À 17 H 00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14 h 30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: 985-3322
Télécopieur: 985-3340

Conditions de paiement: cartes de crédit



210

COMMERCES À VENDRE

RESTAURANT PRESTIGIEUX. Cadre historique. Pres centre-ville Mtl. Affaire de grande envergure. Professionnels de la restauration seuls pris en considération. Prix à débattre. Fonds propres. Minimum demandé: 350.000\$.

NORMAND SHARECK, a.i.a.
259-8884, 526-5708
Re/Max Harmonie inc., cotr. imm.

251

BUREAUX À LOUER

METRO JEAN-TALON, 550 p.c., 3 pièces, idéal professionnel. Chauffage, climatisé, insonorisé, bien éclairé. 450\$/mois, libre. 271-4757

260

ESPACES INDUSTRIELS À LOUER

VERCHERES
Opportunité exceptionnelle à ne pas manquer! Jusqu'à 36.000 p.c. Pas de taxes d'affaires. 20 min. pont-tunnel. Prox. aut. 30. 1.95\$ le p.c. Contactez Dany (450)583-5574.

301

OEUVRES D'ART

ACHETONS TABLEAUX ORIGINAUX de N. Hudson, M.A. Fortin, A. Rousseau, Suzor-Coté, L. Ayotte et autres peintres renommés. 466-8920.

TABLEAUX D'ART À VENDRE

SUCCESION

(450)537-8277

303

ANTIQUITÉS

ACHETONS LIVRES & ANTIQUITÉS. Service à domicile. 570-1954.

307

LIVRES / DISQUES

111 A BEAU PRIX. ACHAT LIVRES Mtl et province. (514)816-6159

ACHETONS LIVRES-SERVICE

A DOMICILE.

387-8544.

325

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

PIANO CHENE BALDWIN T.B. ETAT, 3,200\$ 270-3876

PIANO Strathmore, bon état, 1,900\$. 374-9095 (après 19h00).

PIANO

Young Chang. Impeccable. 6.500\$. 946-0819.

350

ANIMAUX

HUSKY mélangée, femelle, gr. moyen, noire, opérée, vac. 1 an, acc. + cage. Besoin d'espace. 725-9053

440

SERVICES DOMESTIQUES

DESIRE engager 1 jour/semaine femme de ménage expérimentée pour app. situé à Outremont. (ref.) 738-9296

AVIS
À TOUS NOS ANNONCEURS

Veillez, s'il-vous-plait, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

LE DEVOIR ne sera pas responsable des erreurs répétées.

Merci de votre attention.

MÊMES PROBLÈMES
UNE SOLUTION
LA SOLIDARITÉ

(514) 257-8711
1-888-234-8533
www.devip.org



DÉCÈS

J. AVILA MAGNAN, C.A.

À Montréal le 20 octobre 1998 est décédé à l'âge de 73 ans, M. J. Avila Magnan, c.a. époux de Geraldine Therrien, fils de feu Denis Magnan et de feu Agnès Proulx. Outre son épouse, il laisse dans le deuil sa belle-sœur Gilberte Therrien ainsi que ses neveux et nièces. Les funérailles auront lieu le vendredi 23 octobre à 11h en l'église Saint-Jean Vianney et de là, au cimetière du Repos Saint-François d'Assise.

DEMERS, POISSON MADELEINE

À St-Lambert, le 20 octobre 1998 à l'âge de 70 ans est décédée Madeleine Demers, veuve de Stephen Poisson. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Louis (Louise), Jean, Lise (Robert Tremblay), Michèle (Jacques Riopel), ses petits-enfants: Isabelle et Mélanie, ses sœurs, ainsi que de nombreux parents et amis. La famille accueillera parents et amis au Complexe funéraire Urgel Bourgie, 63, Lorne, St-Lambert. Les funérailles auront lieu le jeudi 22 octobre 1998 à 10h en l'église St-Lambert, 41, Lorne et de là au cimetière de Gentilly. Au lieu de fleurs, des dons à l'institut de cardiologie de Montréal seraient appréciés. Heures des visites: jeudi à compter de 9h.

BENGLE (BEAULIEU), ROLLANDE

(1921-1998)

Le soir du 20 octobre est morte paisiblement Rolande Bengle, née Beaulieu, veuve d'Otto Bengle, à l'Hôtel-Dieu de Montréal.

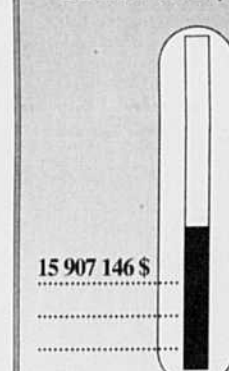
Elle laisse ses fils Otto, Guillaume et Patrice (Marie-Claude Larouche), ses filles: Dominique et Annick et ses petits-enfants: Max, Lou, Sarah et Florence, née tout récemment.

Sa famille attend parents et amis (Salon Alfred Dallaire Inc., 1111 Laurier Ouest, Outremont). Heures des visites: Jeudi 22 octobre de 14 à 17h et de 19 à 22h, vendredi 23 octobre de 9h. Les funérailles auront lieu vendredi matin, 11 heures, à l'église Saint-Viateur d'Outremont. Ceux qui le désirent peuvent envoyer un don à la Fondation de l'Hôpital Saint-Justine.

Notre don
In memoriam,
faites-le entre deux
battements de cœur.
C'est facile,
l'instinct d'un
coup de fil...

Tél.: (514) 871-1551
ou 1 800 567-8563

et nous enverrons
une carte
à la mémoire
de l'être cher.

Objectif
32 200 000 \$

merci
de prêter
main-forte

MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

HORIZONTALEMENT

- Auteur du roman «Les filles de Caleb». — Octroi.
- Laver. — Dédaigne.
- Sauve. — Île des Samoa occidentales.
- À demi. — En outre. — Antimoine.
- Rendre ovale.
- Éveil d'un souvenir.
- Amande rissolée dans du sucre. — Radon.
- Touche. — Plante des prés montagnoux.
- Oxyde d'éthyle. — Lui. — Éminence.
- Clarté. — Capitale de la Norvège.
- Promom. — Poil. — Saillie s'ajustant à la mortaise.
- Pil. — Canard. — Celtium.

VERTICALEMENT

- Instrument à vent ancien. — Textile.
- Désœuvrée. — Tas de foin.
- Plat. — Retranche.
- Cacheter. — Mission.

naire français (1813-1860).
Trois fois. — Commerce d'images.
Patrie d'Abraham. — Écartier. — Mesure chinoise.
Relatif à l'utérus.
Adepte d'une langue internationale.
Substantif. — Broyer une plante textile.
Tromperie. — À demi. — Quelqu'un.
Projectile. — Arbre à fleurs blanches. — Oui.
Issu. — D'une expression signifiant «tout simplement».

Solution d'hier

REDISCUITEZ
OCULISTE AXE
COULEX ITEM
ARCTIQUE
MAISELLE
BOUTATELLE
VOULEX
KLEENEX
LACILE FRIC
ECCLESIALE
HAIRINER
MILITAIRES
PERLIN SNOBER

Propriétaires!

Logement à louer?
Propriété à vendre?

975\$*

*3 lignes, 3⁵⁵ par ligne supplémentaire.
Samedi seulement: 20% de plus.

Heure de tombée: 14h30 tous les jours

985-3322

Communiquez avec un conseiller publicitaire dès maintenant

Différents forfaits disponibles.

LE DEVOIR



ÉCONOMIE

LES DEVISES

Voici la valeur des devises étrangères exprimée en dollars canadiens

Afrique du Sud (rand)	0,2801
Allemagne (mark)	0,9391
Arabie Saoudite (riyal)	0,4269
Australie (dollar)	0,9997
Autriche (schilling)	0,1374
Barbade (dollar)	0,8133
Belgique (franc)	0,04669
Bermudes (dollar)	1,5592
Bésil (real)	1,3343
Caraïbes (dollar)	0,5981
Chili (peso)	0,00343
Chine (renminbi)	0,1927
Égypte (livre)	0,4674
Espagne (peseta)	0,01148
États-Unis (dollar)	1,5452
Europe (écu)	1,9060
France (franc)	0,2789
Grèce (drachme)	0,005796
Hong-Kong (dollar)	0,2051
Inde (roupie)	0,0385
Indonésie (rupiah)	0,000236
Italie (lire)	0,000984
Jamaïque (dollar)	0,0468
Japon (yen)	0,01324
Mexique (peso)	0,1643
Pays-Bas (florin)	0,8592
Philippines (peso)	0,0374
Pologne (zloty)	0,4579
Portugal (escudo)	0,009543
Répub. dominicaine (peso)	0,1016
Royaume-Uni (livre)	2,6214
Russie (rouble)	0,0933
Singapour (dollar)	0,9777
Suisse (franc)	1,1782
Taiwan (dollar)	0,0483
Thaïlande (baht)	0,0420
Ukraine (hryvna)	0,4408
Venezuela (bolivar)	0,00279

Londres veut bien discuter de l'AMI à l'OMC

Londres (AFP) — La Grande-Bretagne est d'accord pour des négociations au sein de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sur l'Accord multilatéral sur l'investissement (AMI), a indiqué hier le secrétaire d'Etat au Commerce, Brian Wilson.

La veille, le ministre canadien du Commerce international, Sergio Marchi, avait

également manifesté son accord avec Paris en convenant que les négociations de l'AMI ne pourraient être relancées que dans le cadre de l'Organisation mondiale du Commerce. M. Marchi avait estimé que la réunion de Paris, mardi matin, n'était qu'une formalité, l'accord étant mort dès lundi soir. «Je pense que l'OMC est maître chez soi», a-t-il estimé, évoquant

le fait que l'organisation était le lieu où devaient logiquement s'élaborer les règles internationales sur l'investissement.

«Les parties qui négocient l'AMI souhaitent présenter un accord pour signature aux ministres de l'OCDE en mai 1999. Ceci semble maintenant très improbable», a renchéri Brian Wilson dans un communiqué. Londres, «avec

ses partenaires de l'Union européenne, est engagé sur le long terme à promouvoir les négociations sur l'investissement au sein de l'OMC», poursuit-il.

Simple consultations

Des négociations sur l'AMI ont tourné ce mardi à Paris en étant rétrogradées au rang de simples

consultations. La semaine dernière, la France avait annoncé son retrait des négociations, le texte de l'accord ne lui semblant pas réformable, et avait demandé que les discussions soient transférées à l'OMC. «Beaucoup de travail utile a été effectué dans les négociations de l'AMI [à l'OCDE], il ne doit pas être perdu et nous essaierons d'en faire la base de toute discussion future», souligne néanmoins M. Wilson. «Toute négociation à l'avenir doit être menée de manière aussi transparente et ouverte que possible.»

M. Wilson insiste également sur l'attachement de son pays envers une clarification des règles internationales sur l'investissement. «Nous devons continuer à travailler au développement d'un système libéral de réglementation pour l'investissement international qui tienne suffisamment compte des questions sociales, d'environnement et de développement», écrit-il.

De nombreuses organisations non gouvernementales dans tous les pays membres de l'OCDE ont dénoncé l'AMI, dans lequel ils voient un traité qui donnera tous les droits aux investisseurs industriels et financiers multinationaux et tous les devoirs aux États.

	Volume (000)	Ferme	Var. (%)	Var. (%)
La Bourse de Montréal				
XXM-Indice du marché	27605	3027,29	-22,48	-0,7
XCB-Banque	9170	5180,38	-43,58	-0,8
XCO-Hydrocarbures	6629	2249,70	-	-
XCM-Mines et métaux	6559	1918,85	-18,53	-1,0
XCF-Produits forestiers	2077	2084,35	+21,66	1,1
XCI-Bien d'Équipement	4773	3059,16	-15,83	-0,5
XCU-Services publics	7214	3933,46	-57,68	-1,4

	Volume (000)	Ferme	Var. (%)	Var. (%)
La Bourse de Vancouver				
Indice général	20238	383,08	-1,54	-0,4
Le Marché Américain				
30 Industrielles	80471	8519,23	+13,38	0,2
20 Transports	13153	2767,12	-61,49	-2,2
15 Services publics	10886	300,88	+0,24	0,1
65 Dow Jones Composé	104511	2652,47	-9,47	-0,4
Composite NYSE	-	529,40	+1,12	0,2
Indice AMEX	-	620,55	+4,28	0,7
S&P 500	-	1069,92	+5,99	0,6
NASDAQ	-	1674,75	+35,56	2,2

Var. (\$)	Var. (%)		
22.48	-0.7	TSE 35	
43.58	-0.8	TSE 100	
-	-	TSE 200	
18.53	-1.0	TSE 300	
21.66	1.1	Institutions financières	
15.83	-0.5	Mines et métaux	
57.68	-1.4	Pétrolières	

	Volume (000)	Haut	Bas	Ferm.	Var. (%)	Var. (%)
Les plus actifs de Toronto						
BCE INC	3375	47,65	45,55	45,95	-1,70	-3,6
ATI TECHNO INC	3083	14,60	13,25	13,60	-0,95	-6,5
BARRICK GOLD CP	2605	32,10	31,25	31,70	-0,20	-0,6
BK OF NOVA SCOTIA	2157	28,15	27,00	27,80	+0,15	0,5
CDN IMPERIAL BK	1819	28,75	27,35	28,00	-0,10	-0,4
TSE 35 INDEX	1727	33,15	32,45	32,55	-0,40	-1,2
ELDERADO GOLD CP	1681	0,52	0,46	0,46	-0,03	-6,1
ROYAL BANK OF CAN	1591	66,50	64,60	65,75	-0,75	-1,1
NORTH TELECOM LTD	1560	54,25	53,00	54,10	+0,20	0,4
PETRO-CDA	1467	19,20	18,60	19,10	-0,10	-0,5

	Volume (000)	Haut	Bas	Ferm.	Var. (%)	Var. (%)
Les plus actifs de Montréal						
HOLLINGER B PR	1175	8,80	8,80	8,80	-	-
REPAP ENTRI INC	665	0,15	0,13	0,13	-0,01	-7,1
MAGNA INTL INC A	549	91,00	91,00	91,00	-1,10	-1,2
BIOCHEM PHARMA	353	34,50	33,30	33,95	-0,55	-1,6
CGI GROUP INC A	310	21,25	20,30	20,45	-0,05	-0,2
SEARS CAN	289	0,27	0,20	0,27	+0,02	8,0
STELCO INC A	263	8,20	7,85	8,20	+0,35	4,5
BOMBARDIER INC B	241	18,85	18,15	18,40	+0,20	-1,1
AIR CANADA	222	6,30	6,15	6,25	+0,05	0,8
NATL BANK OF CAN	220	22,10	21,50	21,80	-0,05	-0,2

LE MARCHÉ BOURSIER

MONTREAL

XXM
3027,29

-22,48

TORONTO

TSE 300
5848,36

-22,35

NEW YORK

Dow Jones
8519,23

+13,38

DOLLAR

1\$ canadien
64,72¢ us

-0,27

OR

à New York
295,20 \$us

-1,00

LA BOURSE DE MONTRÉAL

Ces titres, transigés hier, sont présentés en ordre alphabétique et leur valeur est exprimée en dollars canadiens. Les lettres a à b différencient les catégories d'actions ordinaires sans droit de vote, la compagnie junior à la Bourse de Montréal, la action ordinaire sans droit de vote ou à droit de vote subalterne, p ou o = actions assujetties à des règlements spéciaux; pr = actions privilégiées; a = actions privilégiées dont le dernier dividende n'a pas encore été versé; u = unité de capital-action; v = dividende variable; wt ou w = bon de souscription (warrant); z = lot brisé.

Titre	52 dern. sem. Haut	52 dern. sem. Bas	Ventes C/B	Haut	Bas	Clôt.	Var.
ABL Can.	2,050	0,500	1282	70	0,700	0,700	-0,100
ADS	9,500	2,800	2000	36	3,250	3,250	-0,150
JARCA	0,300	0,100	925	0,170	0,170	0,170	-0,040
Jacourt	0,340	0,100	4790	0,140	0,140	0,140	-0,050
Alabio-C	23,700	12,000	2739	21	15,850	15,850	-0,050
Alatena	8,300	3,500	22048	6,150	5,750	5,900	-0,050
Alatena	11,600	4,350	2900	7,750	7,650	7,650	-0,100
AgriNet	1,750	0,430	18000	0,750	0,710	0,710	-0,020
Alr Canada	15,400	5,100	22164	3	6,300	6,150	-0,050
AlrCan A	14,400	4,550	4025	3	5,450	5,300	-0,100
Ala Energ	38,850	25,800	518	34,600	34,500	34,500	-0,050
Ala Energ	34,250	31,350	500	34,250	34,250	34,250	+0,350
Alcan A	48,400	28,850	7291	44	40,150	39,500	-0,200
Alcane	2,400	0,180	3650	0,250	0,250	0,250	-0,050
Algo	0,900	0,300	25	0,330	0,330	0,330	-0,150
AluCan A	21,750	10,500	3000	15,500	15,500	15,500	-0,250
AluCan B	20,500	10,250	550	16,350	16,100	16,100	-0,150
AluCan C	20,500	10,250	100	16,350	16,100	16,100	-0,150
AluCan D	20,500	10,250	100	16,350	16,100	16,100	-0,150
AluCan E	20,500	10,250	100	16,350	16,100	16,100	-0,150
AluCan F	20,500	10,250	100	16,350	16,100	16,100	-0,150
AluCan G	20,500	10,250	100	16,350	16,100	16,100	-0,150
AluCan H	20,500	10,250	100	16,350	16,100	16,100	-0,150
AluCan I	20,500	10,250	100	16,350	16,100	16,100	-0,150
AluCan J	20,500	10,250	100	16,350	16,100	16,100	-0,150
AluCan K	20,500	10,250	100	16,350	16,100	16,100	-0,150
AluCan L	20,500	10,250	100	16,350	16,100	16,100	-0,150
AluCan M	20,500	10,250	100	16,350	16,100	16,100	-0,150
AluCan N	20,500	10,250	100	16,350	16,100	16,100	-0,150
AluCan O	20,500	10,250	100	16,350	16,100	16,100	-0,150
AluCan P	20,500	10,250	100	16,350	16,100	16,100	-0,150
AluCan Q	20,500	10,250	100	16,350	16,100	16,100	-0,150
AluCan R	20,500	10,250	100	16,350	16,100	16,100	-0,150
AluCan S	20,500	10,250	100	16,350	16,100	16,100	-0,150
AluCan T	20,500	10,250	100	16,350	16,100	16,100	-0,150
AluCan U	20,500	10,250	100	16,350	16,100	16,100	-0,150
AluCan V	20,500	10,250	100	16,350	16,100	16,100	-0,150
AluCan W	20,500	10,250	100	16,350	16,100	16,100	-0,150
AluCan X	20,500	10,250	100	16,350	16,100	16,100	-0,150
AluCan Y	20,500	10,250	100	16,350	16,100	16,100	-0,150
AluCan Z	20,500	10,250	100	16,350	16,100	16,100	-0,150

Titre	52 dern. sem. Haut	52 dern. sem. Bas	Ventes C/B	Haut	Bas	Clôt.	Var.
Chesab	1.650	0.350	75010	0.480	0.355	0.440	+0.090
Clmt Lvt	37.000	22.700	1960	30	32.000	32.000	-0.300
Clmt Lvt	28.000	14.250	2942	24	16.950	17.750	-0.600
Clmt Lvt	12.500	6.100	173	7.000	7.000	7.000	-0.400
C Monaco	15.500	3.400	250	10	3.400	3.400	-0.250
Co-Steel	25.000	13.300	60300	14	14.250	13.950	-0.300
Coopco	11.950	9.050	6100	12	13.900	13.550	-0.450
Cokerline	0.290	0.070	61000	0.090	0.090	0.090	-0.050
Comstar	6.350	4.100	1000	6	4.400	4.400	-0.050
Concert	3.400	1.750	4400	2.450	2.300	2.450	-0.150
Con Abt	0.380	0.070	8829	0.100	0.080	0.100	-0.150
Con Abt	5.750	2.750	2700	7	3.500	3.550	+0.450
Coscenta	7.000	2.750	9800	21	5.750	5.300	-0.250
Coscenta	15.750	8.000	4275	8.750	8.750	8.750	-0.050
Covest	1.250	500	6000	15	0.750	0.750	-0.500
Crestar	25.500	11.550	140595	15.750	15.500	15.750	-0.450
Datatek	4.250	1.500	2500	2.850	2.850	2.850	-0.050
Datatek	1.750	0.300	31850	1.050	0.950	0.950	-0.005
Datatek	0.480	0.120	83000	2	0.140	0.130	-0.130
Dejia A	26.250	24.500	4099	25.350	25,300	25,300	-0.100
Dejia A	27.000	13.500	179	9	15.750	15.750	-0.750
Divek	8.200	3.200	500	8	3.350	3.350	-0.150
Diapex	0.000	0.120	45000	0.050	0.050	0.050	-0.040
Dior	1.000	0.120	45000	0.250	0.250	0.250	-0.030
Dior	3.600	0.800	15400	0.800	0.750	0.750	-0.050
Diorano	0.930	0.120	10500	0.380	0.340	0.380	+0.010
Dofasco	26.750	15.300	10990	9	16.860	19.250	-0.600
Domo	20.000	9.500	2030	10	10.000	9.800	-0.100
Domo	9.050	0.050	3500	0.050	0.050	0.050	-0.200
Domtar	12.700	6.900	49980	7	8.500	8.400	-0.100
Dor	1.000	0.120	45000	0.250	0.250	0.250	-0.030
Dor	36.700	23.000	13115	13	25.300	29.000	-0.300
Dorchester B	36.550	23.750	600	14	29.100	29.100	-0.350
Dynal B	25.800	16.000	613	15	18.650	18.050	-0.150
Dynal	8.800	4.000	1300	9	5.100	5.000	-0.110
Dynaltec	0.550	0.320	1000	5	0.400	0.400	-0.100

LE DEVOIR

LE MONDE

Regard sur l'Holocauste

Gerhart Riegner raconte la passivité du monde libre

AGENCE FRANCE-PRESSE

Paris — Gerhart Riegner, l'homme qui dès l'été 1942 révéla aux Alliés la mise en œuvre de la «solution finale» par un télégramme que personne ne voulait alors croire, publiée ses Mémoires en français sous le titre «*Ne jamais désespérer*». A 86 ans, le petit homme garde une mémoire précise de cette «*période la plus dramatique de [sa] vie*» lorsque, jeune juif allemand réfugié en Suisse, représentant du Congrès juif mondial à Genève, il tentait de mobiliser le monde contre le génocide des juifs dans l'Europe hitlérienne.

«*C'était une banqueroute totale*», résume-t-il pour l'AFP. Les pages les plus saisissantes de son ouvrage publié aux éditions du Cerf sont celles intitulées «*pourquoi nous avons échoué*» dans lesquelles il analyse les raisons de l'incredulité ou de la passivité du monde libre devant ses révélations pourtant puisées aux meilleures sources.

Parmi ces raisons, «*le caractère sans précédent*» de la Shoah, le secret soigneusement gardé par les dirigeants nazis, l'antisémitisme dans le camp allié, «*le manque d'imagination*» des administrations, l'absence de poids politique des juifs, et la difficulté pour «*un être humain normal*» d'admettre l'existence de «*mal absolu*». Pourtant dans bien des cas il aurait été possible d'agir, soutient Gerhart Riegner en citant notamment l'opération en faveur des juifs hongrois qui permit tardivement, à l'automne 1944, de sauver plusieurs dizaines de milliers de personnes.

Ni les Etats du monde libre, ni les organisations humanitaires comme la Croix Rouge, ni le Vatican, qu'il informait de tout ce qu'il parvenait à savoir sur les atrocités nazies n'ont été à la hauteur de la situation, selon lui. Les seuls à trouver quelque peu grâce à ses yeux sont les Etats-Unis, qui ont agi «*avec trois ans de retard*» alors que les autres pays «*n'ont absolument rien fait*». Pourtant, «*les Anglais savaient tout, ils avaient brisé le code secret allemand, mais ils ne l'ont jamais dit. C'est très étrange*».

«*Il a fallu 50 ans pour faire admettre que personne n'était innocent*», dit-il. «*Aujourd'hui nous sommes entrés dans un processus qui inclut la Shoah comme un fait important de l'histoire européenne du 20^e siècle*». Lui-même a attendu longtemps avant de travailler à ses Mémoires. «*J'ai toujours pensé qu'agir est plus important que parler*». Mais surtout, «*je n'étais pas très fier du peu que j'avais fait et obtenu. Avec le recul, j'ai cependant considéré que ma contribution avait une certaine importance*».

Cette contribution ne s'arrête pas à la fin de la guerre puisque, toujours au sein du congrès juif mondial, Gerhart Riegner se bat en faveur des communautés juives d'URSS ou des pays arabes, et pour la définition d'un «*nouveau droit humanitaire*».

Marqué par «*les années où nous étions abandonnés pratiquement par tout le monde*», il s'est également employé à «*jeter des ponts*» vers les Eglises chrétiennes. Il sera l'un des acteurs du dialogue judéo-chrétien, souvent difficile, de Vatican II à l'affaire du cimetière d'Auschwitz, de la récente canonisation d'Edith Stein au texte de Rome sur la Shoah publié en mars 1998. A ce sujet, «*le texte que l'on m'avait fait lire n'est pas celui qui a été rendu public et qui tente de justifier l'attitude de Pie XII*», affirme-t-il. Le texte distingue l'antisémitisme chrétien et antisémitisme nazi, «*mais quand on a vécu l'antisémitisme de Hitler, on ne sent pas les choses de cette façon. Sans l'arrière-fond d'un antisémitisme multiséculaire, les nazis n'auraient pas pu introduire l'antisémitisme*».

EN BREF

Good Lords!

Londres (AFP) — Le premier ministre britannique Tony Blair s'est livré à une brève, mais cinglante, leçon de sociologie, hier, à la Chambre des communes, pour justifier son projet de loi visant à terme à retirer le droit de vote et de siéger aux pairs héréditaires de la Chambre des Lords. Interpellé par un député tory critiquant cette réforme, Tony Blair a rappelé avec ironie que «*le Parti conservateur s'oppose à toute démarche visant à abolir les pairs héréditaires sous le motif qu'ils constitueraient un échantillon représentatif du peuple britannique*». «*J'ai un peu travaillé la question*», a-t-il ajouté sous les rires: «*Il y a 750 pairs héréditaires. Seulement deux d'entre eux sont noirs et d'origine asiatique. Seulement seize sont des femmes. Et 45 % d'entre eux ont fait Eton* !», le célèbre pensionnat privé britannique qui facture 13 410 livres (22 500 dollars) l'année scolaire. «*Je pense que c'est une section représentative de la communauté britannique dont la Chambre des Lords pourrait se passer*», a asseuré le premier ministre. Quelque 750 ducs, marquis, barons et autres comtes, se transmettent depuis le 14^e siècle par la naissance le privilège de siéger à la Chambre des Lords. Le gouvernement doit soumettre un projet de loi visant à supprimer ce privilège au cours de la prochaine session parlementaire, qui commence fin novembre.

Accord turco-syrien

Ankara (AFP) — Après trois semaines de crise, la Syrie a cédé aux exigences d'Ankara en signant un accord où elle s'engage à arrêter son soutien à la rébellion kurde de Turquie. Dans cet accord, signé mardi soir et dont le texte a été diffusé par le ministère turc des Affaires étrangères, Damas s'engage à ne plus autoriser l'entrée sur son sol de membres du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK, séparatistes) et de son chef Abdullah Ocalan, et à fermer ses camps en territoire syrien. Reconnaisant que le PKK est une «*organisation terroriste*», Damas s'engage à traduire ses membres en justice, et à ne plus autoriser l'infiltration d'éléments du PKK vers un pays tiers. La Syrie a en outre remis à Ankara une liste des membres du PKK arrêtés sur son territoire, précise le texte.

FRANCE

Quatre milliards de FF pour les lycées

Le ministre de l'Éducation a reçu hier une délégation d'élèves

Le «malaise lycéen» est rapidement devenu le thème favori de la plupart des responsables politiques qui, à gauche comme à droite, ont donné raison aux manifestants. Les lycéens ont reçu hier une manne gouvernementale au lendemain d'une deuxième manifestation en moins d'une semaine.

AGENCE FRANCE-PRESSE

Paris — Les lycéens français qui manifestaient depuis trois semaines pour obtenir des «*profs et des moyens*» ont reçu hier une manne de quatre milliards de FF (750 millions \$) et de 14 000 enseignants et surveillants supplémentaires de la part du gouvernement.

Ce vaste plan a été annoncé 24 heures après une journée d'action qui n'a pas réussi à mobiliser autant de jeunes qu'auparavant. Il intervient également quelques jours avant le début des vacances d'automne pour les 2,6 millions de lycéens français.

Le ministre de l'Éducation, Claude Allègre, a rendu ces mesures publiques au Parlement en début d'après-midi. Il avait reçu auparavant une délégation lycéenne.

A la sortie de cet entretien, l'une des

porte-parole du mouvement, Loubna Méliane, a estimé qu'il y avait des «*points positifs et des choses contestables*». Elle a indiqué que les lycéens «*se réuniraient à la base demain ou après-demain*» pour examiner les suites à donner au mouvement.

En détaillant son plan, M. Allègre a précisé que ces quatre milliards de FF serviront, sur quatre ans, à aménager des «*lieux de vie*» dans les lycées. Dès le début du mouvement, les lycéens avaient réclamé des foyers et des salles de réunion.

Le ministre a également annoncé un allègement des programmes et a assuré qu'en 1999 il n'y aurait plus une seule classe terminale — où les lycéens passent l'examen final du baccalauréat — comptant plus de 35 élèves.

La réduction des heures de classe est l'une des principales demandes avancées par les lycéens qui ont, pour certains, jus-

qu'à 40 heures de cours par semaine.

Ils réclament aussi des effectifs allégés en dénonçant des salles de cours où il y a souvent «*deux chaises pour trois élèves*».

S'agissant des personnels supplémentaires, M. Allègre a précisé que sur les 14 000 enseignants et surveillants annoncés, 10 000 seront des «*emplois jeunes*». Ces «*emplois jeunes*» sont l'un des chevaux de bataille du gouvernement de gauche du premier ministre Lionel Jospin dans la lutte contre le chômage. Mille «*lecteurs*» étrangers seront par ailleurs embauchés pour aider les lycéens français à apprendre des langues étrangères.

Déjà, en 1990, lors d'un précédent mouvement lycéen, le gouvernement de l'époque avait débloqué 4,5 milliards de FF (830 millions USD) pour les lycées.

Cette année, le mouvement des lycéens est parti début octobre du sud du pays où de nombreux postes de professeurs étaient restés vacants après la rentrée scolaire de septembre. Il s'est ensuite étendu à toute la France et a culminé le 17 octobre avec 500 000 manifestants dans tout le pays, soit un lycéen sur cinq.

Londres résiste aux pressions chiliennes

Santiago affirme que Pinochet était en «mission officielle»

AGENCE FRANCE-PRESSE

Londres — Le général Pinochet était en «mission officielle» en Grande-Bretagne lors de son arrestation, a affirmé hier l'ambassade du Chili à Londres espérant ainsi obtenir pour l'ancien dictateur une immunité diplomatique que le gouvernement britannique lui dénie.

«*Notre position est très claire: le général Pinochet ne bénéficie pas de l'immunité diplomatique*», a déclaré dans la soirée un porte-parole du Foreign Office après une nouvelle entrevue d'un haut fonctionnaire du ministère des Affaires étrangères avec un envoyé du gouvernement chilien.

Ce dernier, un juriste, était venu assurer aux autorités britanniques que le général Pinochet, sous bonne garde de la police depuis vendredi dernier dans une clinique de Londres, n'était pas venu pour se faire opérer d'une hernie lombaire mais en «mission spéciale officielle du gouvernement chilien». Une mission qui, selon Santiago, lui assurerait l'immunité diplomatique rendant illégale son interpellation.

Légèrement embarrassé, l'ambassadeur n'a pas voulu expliquer en quoi consistait la «mission» confiée à l'ancien dictateur par le gouvernement démocratiquement élu du Chili. Il a néanmoins rappelé que la Grande-Bretagne avait eu droit à de très nombreuses visites du général Pinochet pour «surveiller l'évolution» de l'accord-cadre permettant à l'armée chilienne d'acheter des armes à l'industrie de défense britannique.

L'ancien dictateur a été hospitalisé plus de quinze jours après son arrivée en Grande-Bretagne. «*Si jamais Pinochet tombait très malade ou venait à*



Une chilienne rappelle des «disparus» au souvenir des autorités.

mourir ici, ce serait très dangereux et causerait une immense peine à notre peuple», a affirmé l'un des députés de droite chiliens, Angelica Cristi, en assurant que l'ancien dictateur souffrait désormais d'une infection de la prostate.

Aux pressions politiques sont venues s'ajouter hier des pressions économiques. Le projet d'achat de navires de guerre britanniques par le Chili est menacé et la visite du commandant en chef de la marine chilienne, l'amiral Jorge Arancibia, censée débiter hier à Londres, a été annulée.

Le gouvernement britannique a néanmoins fermement campé sur ses positions, le premier ministre Tony Blair indiquant qu'il continuerait à considérer l'arrestation du général Pinochet comme une affaire «strictement judiciaire». «*Il ne s'agit pas d'une déci-*

sion du gouvernement britannique, ni d'une décision du gouvernement espagnol, cela concerne deux systèmes judiciaires liés par une convention d'extradition», a déclaré M. Blair dans une interview accordée à plusieurs quotidiens européens. «*Dans notre pays, il existe des règles et nous les appliquons de la même façon à tout le monde. Que chacun en tire la conclusion qu'il veut*».

Le premier ministre doit compter avec la pression grandissante des mouvements des droits de l'homme et de députés. Un groupe de parlementaires a ainsi appuyé les démarches des organisations des droits de l'homme en faveur d'un procès contre Pinochet en Grande-Bretagne, pour l'empêcher de regagner impunément le Chili si la procédure d'extradition vers l'Espagne échouait.

ITALIE

D'Alema présente son équipe arc-en-ciel

AGENCE FRANCE-PRESSE

Rome — L'Italie a depuis hier un gouvernement modéré et hétéroclite, dirigé par le chef de la gauche et ancien communiste Massimo D'Alema, allant des communistes, qui accèdent pour la première fois depuis 1947 au pouvoir, aux catholiques de centre-droit. Massimo D'Alema, politicien accompli et tacticien redoutable, a réussi à maintenir la gauche au pouvoir malgré la chute le 9 octobre de Romano Prodi et la défection des communistes orthodoxes de Fausto Bertinotti.

Le gouvernement de Romano Prodi était le premier gouvernement de gauche de l'Italie depuis l'après-guerre. Mais il n'a pu le faire qu'au prix d'un élargissement vers le centre-droit chrétien-démocrate incarné par le parti de Francesco Cossiga, l'UDR (Union démocratique pour la République).

Son gouvernement, qui compte 28 membres, M. D'Alema y compris, revendique l'héritage du cabinet Prodi. Huit ministres retrouvent leur portefeuille dont deux ministres-clés Carlo Azeglio Ciampi (Budget et Trésor) et Lamberto Dini (Affaires Étrangères). Le maintien de M. Ciampi permet à l'Italie de préserver aux yeux de ses partenaires européens sa crédibilité économique et celui de M. Dini permettra à la diplomatie italienne de continuer à jouer un rôle actif, notamment face à la crise des Balkans, particulièrement en Kosovo.

Ce gouvernement marque également la fin d'un tabou, l'arrivée au pouvoir de communistes, ceux des partisans d'Armando Cossutta qui ont quitté le Parti de la Refondation communiste pour soutenir la coalition de centre-gauche. Ils ont reçu deux portefeuilles dont l'un fondamental dans le pays de l'enquête anti-corruption «Mains propres», celui de la Justice. Il a été attribué à Oliviero Diliberto, ex-chef du groupe parlementaire communiste.

Selon certains observateurs, cela permettra d'accroître la pression sur le chef de la droite Silvio Berlusconi, empêtré dans des affaires judiciaires et condamné à des peines de prison dont il a fait appel.

Mais ce 56^e gouvernement italien est marqué par un grand équilibre entre les composantes de gauche (sociaux-démocrates, verts, socialistes, communistes) et le centre démocrate-chrétien.

Reprise du dialogue sur la Corée

AGENCE FRANCE-PRESSE

Genève — Les deux Corées et leurs alliés américain et chinois ont repris hier à Genève une nouvelle session de pourparlers de paix dans une ambiance acrimonieuse, la Corée du Nord accusant d'embellie les Etats-Unis de ne pas respecter les termes d'un accord nucléaire.

Un délégué nord-coréen a dit à l'AFP qu'il était égal à Pyongyang que les Etats-Unis cessent de subventionner l'accord nucléaire de 1994, ou même le rompent. Par cet accord, les Etats-Unis s'engageaient notamment à construire en Corée du Nord deux centrales à eau pressurisée en échange de la fermeture d'une installation nord-coréenne à filière graphite, produisant du combustible nucléaire susceptible d'usages militaires.

Les Etats-Unis devaient également fournir chaque année à Pyongyang 500 000 tonnes de pétrole lourd pour aider sa production d'énergie.

Les discussions commencées mercredi constituent la troisième session de pourparlers à quatre (les deux Corées, les Etats-Unis et la Chine) depuis décembre 1997.

Cahier SPÉCIAL Publié le samedi 31 octobre 1998

Ville de

Québec

Tombée publicitaire le vendredi 23 octobre 1998

LE DEVOIR

• LE MONDE •

RUSSIE

Le procès de l'«espion» écolo

Capitaine de la flotte russe du Nord, Alexandre Nikitine avait dénoncé en 1996 le scandale de la pollution radioactive dans la péninsule de Kola. Son procès à huis clos pour «haute trahison par espionnage et divulgation de secrets d'État» a débuté mardi 20 octobre.

MARIE JÉGO
LE MONDE

Capitaine retiré de l'armée en 1992, Alexandre Nikitine était devenu ensuite salarié de l'organisation écologiste norvégienne Bellona. Il a écrit un rapport sur la pollution radioactive des eaux de la péninsule de Kola, base des sous-marins de la flotte du Nord. Il y dénonçait le stockage «sans aucune sécurité» de combustible irradié dans cette région proche de la Norvège qui renferme la plus forte concentration de réacteurs nucléaires du monde. En outre, nombre de vaisseaux militaires à propulsion atomique sont dans un état de délabrement avancé. En février 1996, le FSB, successeur du KGB, arrêtait Alexandre Nikitine lors d'une opération d'envergure contre les salariés russes de Bellona. Malgré l'adoption d'un nouveau code pénal en 1997, les méthodes de la justice restent marquées par l'époque soviétique. L'organisation Bellona estime que les pays occidentaux doivent soutenir son action. Elle dénonce l'absence de transparence des autorités russes et milite pour une solution qui passe par la coopération avec les puissances occidentales.

Au terme de trois ans d'enquête, le procès du militant écologiste Alexandre Nikitine, quarante-cinq ans, accusé par les services secrets russes de «haute trahison par espionnage et divulgation de secrets d'État» s'est ouvert, mardi 20 octobre, à Saint-Petersbourg, ville symbole de l'histoire de la marine russe. Le procureur a requis douze à vingt ans contre ce capitaine de la flotte du Nord, retiré de l'armée depuis 1992. Nikitine avait livré à Bellona, une organisation norvégienne pour la protection de l'environnement dont il était salarié, des informations sur la pollution radioactive des eaux autour de la péninsule de Kola, principale base des sous-marins nucléaires de la flotte du Nord.

Huis clos

D'après le rapport, corédigé par Nikitine et publié par Bellona en août 1996, 21 000 mètres cubes de déchets radioactifs et 24 000 tonnes de combustible irradié sont stockés «sans aucune sécurité» dans la région arctique, non loin des côtes de la Norvège (le rapport est paru en français en 1998 sous le titre *La flotte russe du Nord - Les sources de la pollution radioactive*, SPE, Georg éd.). «Espion» qui a fourni à «une puissance étrangère» (la Norvège) des informations sensibles aux yeux des services secrets russes, Nikitine est devenu, pour l'opinion internationale, une victime de l'acharnement de l'ex-KGB, premier prisonnier de conscience de la Russie élitine. Au-delà du procès, qui se déroulera à huis clos — sauf une première partie, mardi, à laquelle ont assisté des journalistes et des observateurs étrangers —, son cas illustre la persistance, malgré l'entrée en vigueur d'un nouveau code pénal en janvier 1997, d'une pratique judiciaire héritée de l'URSS et de Ychinski, le Fouquier-Tinville des grands procès stalinien. Réminiscence de cette époque, le prévenu comparait en cage.

«Nos tribunaux sont restés soviétiques. Nous avons ici affaire aux vieilles méthodes : la peur, la désinformation. Mais l'époque n'est plus la même! Avant, tout était verrouillé: l'avocat commis d'office, le juge sous influence. Et l'information filtrait difficilement. Grâce à la pression internationale et à notre ligne de défense, nous avons obtenu beaucoup», explique Iouri Schmit, l'avocat du militant écologiste, jadis spécialisé dans la défense de dissidents.

En février 1996, le service fédéral de sécurité (FSB, le successeur du KGB) lançait une opération d'envergure contre les militants russes de l'organisation écologiste norvégienne Bellona. À Mourmansk, Severodvinsk, Saint-Petersbourg et jusqu'en Sibérie, les bureaux et appartements des collaborateurs de Bellona furent mis à sac, des documents, des disquettes et des ordinateurs furent confisqués; une centaine de personnes furent interrogées. Le 6 février 1996, le FSB arrêtait le capitaine Nikitine chez lui à Saint-Petersbourg. Mis au secret à la prison locale de Kresty, on lui présenta bientôt, comme le veut l'usage pour ce genre d'affaire «sensible», un avocat commis d'office, ancien membre des «organes».

Le défenseur de son choix, Iouri Schmit, fut refusé par le FSB pour refus de se soumettre aux «mesures de sécurité» exigées dans les affaires d'espionnage: interdiction de voyager à l'étranger, ouverture du courrier et mise sur écoute. Arguant de l'exercice des libertés individuelles garanties par la Constitution, l'avocat obtint devant la Cour constitutionnelle le droit de plaider au printemps 1996, ainsi que l'assurance que le procès serait du ressort d'une juridiction civile.

Autre victoire: le 14 décembre 1996, Alexandre Nikitine était libéré sous conditions. Assigné à résidence à Saint-Petersbourg, lui et sa famille ont été, depuis, l'objet d'un harcèlement de tous les instants: filatures, mise sur écoutes, convocations intempestives, menaces, déprédations de biens... En janvier 1997, Tatiana Tchernova, la femme de Nikitine, partait à Oslo où vit la fille du couple. Fouillée de près,

elle se vit alors apposer sur son passeport la mention «sortie pour résidence permanente à l'étranger»... «Nikitine? Nous ne le retiendrons pas! L'enquête terminée, il pourra partir!», affirmait publiquement, le 22 octobre 1997, le premier ministre russe d'alors, Viktor Tchernomyrdine, sans doute peu au fait de l'annonce faite par les services de sécurité, deux mois plus tôt, de la clôture de l'enquête!

L'acharnement des «organes»

«Le dossier est vide», répète Iouri Schmit. Il en veut pour preuve le fait que les charges qui pèsent sur Nikitine ont été requalifiées... sept fois. En mars 1996, des «experts» du ministère de la Défense avaient ainsi estimé que l'information donnée par le militant écologiste sur le naufrage du sous-marin nucléaire Komsomolets en mer de Norvège en 1989 (quarante-deux morts) était... secret d'État. Le 11 avril, cette charge disparaissait, le FSB ayant réalisé que le naufrage avait été largement relaté par la presse, tant locale qu'étrangère. Ce naufrage, d'ailleurs, ne serait pas pour rien dans l'acharnement mis par les «organes» à poursuivre Nikitine. En effet, l'amiral Tchernov, ex-commandant en chef de la flotte du Nord, qui avait accusé son successeur, l'amiral Erofeev, d'être responsable de l'accident du sous-marin Komsomolets (il aurait ordonné sa sortie en mer malgré une avarie déclarée), est aussi le beau-père d'Alexandre Nikitine.

Quelle sera l'issue du procès du marin écologiste? Ses défenseurs craignent à son ouverture un renvoi de l'affaire pour «complément d'informations». L'avocat, lui, déplore la dépendance du tribunal envers le FSB. Ainsi, explique-t-il, «le juge a eu accès à toutes les pièces du dossier mais ses deux assesseurs populaires ne peuvent accéder à certaines pièces qu'avec une autorisation du FSB». Il se dit toutefois «confiant d'obtenir un non-lieu». S'il déplore l'influence croissante de l'ex-KGB, ce défenseur des causes perdues ne craint pas une montée en puissance des services spéciaux depuis la nomination d'Evguén Primakov, ancien maître-espion, au poste de premier ministre, le 11 septembre. «Il a bien d'autres chats à fouetter», espère-t-il.

MOUNA NAÏM
LE MONDE

Sans doute parce que le statut de la femme est un point noir de l'image de la République islamique d'Iran, Zahra Chojaei, conseillère du président réformateur Mohamad Khatami, s'est livrée, début octobre à Paris, à une véritable opération de relations publiques, incluant une conférence sur «la place de la femme dans la société iranienne», des rencontres avec la presse et des entretiens avec des responsables des ministères, notamment de la Culture et des Affaires étrangères.

Son raisonnement tient en quelques paramètres. D'abord, la loi est la loi et, en Iran, elle est islamique. En second lieu, les choses y vont mieux qu'hier, et mieux qu'en d'autres lieux, mais moins bien que demain. Ce «mieux», Mme Chojaei ne semble le concevoir qu'en termes de «planification», à laquelle le gouvernement du président Khatami s'est attelé, en tenant compte des desiderata des différentes couches sociales, dit-elle, ne cédant jamais à la tentation de la fantaisie ou du libre-arbitre. Car tout, à ses yeux, est œuvre de l'État.

Sur cette base, Mme Chojaei a répondu à tout. Lors d'un entretien avec Le Monde, elle affirme, ainsi, qu'il n'y a aucune antinomie entre l'accession de certaines femmes, par exemple, au rang de vice-présidente de la République, ou de conseillère présidentielle ou encore de juge, et la création de parcs ou d'hôpitaux exclusivement féminins. Cette séparation des sexes, affirme-t-elle, n'est pas obligatoire. Elle est destinée aux seules femmes qui auront choisi de fréquenter des établissements unisexes. À l'en croire, la mesure ne vise donc qu'à tenir compte de la variété des opinions et des souhaits de la gente féminine.

Pourquoi, dans ce cas, imposer le port du voile à celles qui n'en veulent pas? «Parce que c'est la loi, approuvée par 98 % du peuple iranien [en 1980]. Elle s'impose donc à toutes celles qui vivent en Iran. Du moins, au minimum en public.» Même si, admet-elle, le voile ne fait pas la musulmane, et si certaines femmes, «qui ne respectent pas le voile islamique», ont un «degré de conviction religieuse plus élevé que celles qui ne respectent que le port du voile».

«Revoir certaines lois»

Pour juger du statut des femmes en Iran, elle invite son interlocuteur à regarder «la situation dramatique des femmes» dans l'Afghanistan des talibans et dans certains pays arabes. Elle rappelle aussi que la révolution

Mieux qu'hier, moins bien que demain

L'Iran défend sa politique à l'égard des femmes



ARCHIVES REUTERS

Si les voix des femmes ont, avec celles des jeunes, été déterminantes dans l'élection de M. Khatami en mai 1997, ce n'est pas parce que le candidat des islamistes réformateurs leur avait promis monts et merveilles, mais parce qu'il est «contre toute sorte de phalocratie ou de misogynie», qu'il «les respecte».

iranienne a soutenu l'éducation des femmes, que «59 % des candidats à l'université sont des femmes», que «plus de 30 % des conseils étudiants sont des femmes», que «dans le domaine culturel, artistique, les femmes ont connu un essor impressionnant», qu'en Iran «le taux de divorce est beaucoup moins important que dans d'autres pays».

À l'en croire, il ne faut d'ailleurs pas se tromper: si les voix des femmes ont, avec celles des jeunes, été déterminantes dans l'élection de M. Khatami en mai 1997, ce n'est pas parce que le candidat des islamistes réformateurs leur avait promis monts et mer-

veilles, mais parce qu'il est «contre toute sorte de phalocratie ou de misogynie», qu'il «respecte» les femmes et en avait auparavant donné la preuve lorsqu'il était ministre de la Culture (jusqu'en 1992).

Mme Chojaei concède que la situation actuelle des femmes en Iran n'est pas «optimale». «Nous avons besoin de revoir certaines lois, de mettre des moyens plus importants à la disposition des femmes», notamment dans le domaine de l'éducation. Mais au final, «quand on regarde le passé on est très content. Si l'on envisage l'avenir, il y a encore d'importants efforts à faire».

MÊMES PROBLÈMES
UNE SOLUTION
LA SOLIDARITÉ

(514) 257-8711

1-888-234-8533
www.devp.org

DÉVELOPPEMENT
ET PAIX

prêtons
main-forte

(514) 288-1261

Lorsque vous donnez à Centraide, vous contribuez à bâtir un véritable réseau d'entraide. Vous appuyez 250 organismes communautaires de votre milieu et 40 000 bénévoles qui aident 500 000 personnes à se prendre en main.



Centraide
du Grand Montréal
LE DON DE CHANGER LES CHOSES

Merci aux amis de Centraide qui ont assumé les coûts de cette annonce.

PARTIR POUR LE
MAROCC

Imaginez ceci...

• Une semaine au spectaculaire **Palmerate Golf Palace** à Marrakech.

• Un parcours de golf exceptionnel, dessiné par **Bobby Trent Jones**.

• Un club house comme aucun autre, avec six restaurants et cinq piscines.

• Un service 747 de **Royal Air Maroc**, «les caravaniéristes du monde»



LE DEVOIR

en collaboration avec



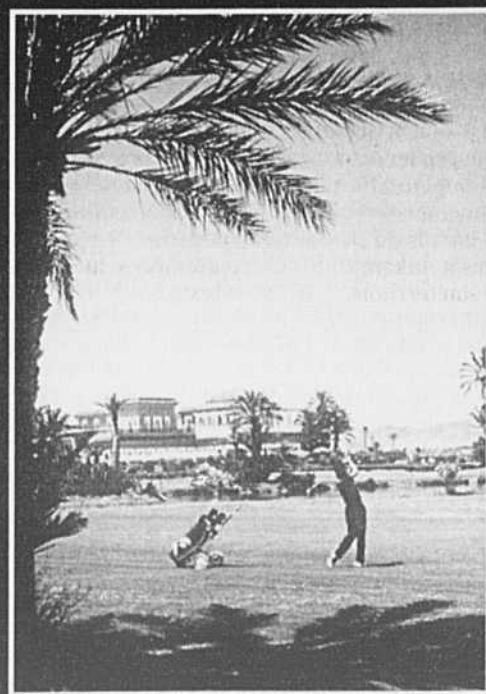
vous invitent à participer au concours:
Abonnement fidélité Le Devoir
Vous n'aurez qu'à vous abonner pour une période minimum de trois mois à recevoir **Le Devoir** à votre porte six jours semaine et votre nom sera inscrit au concours.

Le concours se termine le vendredi 11 décembre à 21h

Tirage le 18 décembre 1998

Valeur de
3 800 \$

Nos autres abonnés peuvent s'inscrire en nous envoyant leurs coordonnées au Concours Abonnement Fidélité Le Devoir. Règlements du concours disponibles aux bureaux du **Devoir**: 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal, Qc, H3A 5M9. Le gagnant devra répondre à une question d'habileté mathématique pour mériter son prix. Le gagnant devra avoir un abonnement actif 6 jours au 18 décembre 1998.



LES SPORTS

EN BREF

L'honneur à Pringle

(PC) — Le demi offensif Mike Pringle, des Alouettes de Montréal, a été choisi le joueur offensif de la semaine dans la Ligue canadienne de football pour la quatrième fois cette saison. Pringle a totalisé des gains au sol de 234 verges en 29 tentatives et il a inscrit deux touchés dans la victoire de 38-28 contre les Argonauts de Toronto, samedi. Pringle devrait battre son propre record de verges au sol ainsi que briser la barrière des 2000 verges cette semaine à domicile contre les Blue Bombers de Winnipeg. Pringle a été préféré aux demis offensifs Ronald Williams, des Tiger-Cats de Hamilton, et Eric Blount, des Blue Bombers de Winnipeg.

Lemieux à la tête du comité des créanciers

(AP) — Mario Lemieux a été nommé avec le propriétaire du Civic Arena, SMG Pittsburgh, à la tête d'un comité de créanciers des Penguins de Pittsburgh, qui ont de sérieuses difficultés financières. Lemieux est celui à qui les Penguins doivent rembourser le plus d'argent, 28,7 millions \$. Ils ont déclaré faillite plus tôt au cours du mois. Lemieux a été choisi mardi lors de la sélection du comité des créanciers dans le cadre des poursuites engagées devant la Cour américaine des faillites.

Le Lightning engage Fletcher

(PC) — Le Lightning de Tampa Bay a engagé l'ancien directeur général des Maple Leafs de Toronto, Cliff Fletcher, pour agir comme conseiller auprès du directeur général Jacques Demers. Fletcher, qui a récemment acheté une maison au sud de Tampa, était sans emploi depuis son congédiement par les Maple Leafs en juin 1997. Demers est aussi l'entraîneur du Lightning. Il a remplacé Phil Esposito au poste de directeur général la semaine dernière. Demers a engagé Jay Feaster mardi au poste de d. g. adjoint. Feaster est l'ancien président des Bears de Hershey de la Ligue américaine. Fletcher apportera de l'expérience, de la sagesse et beaucoup de contacts au Lightning. Avec les Flames de Calgary, il a bâti une équipe qui a remporté la Coupe Stanley et il a aussi reconstruit les Maple Leafs.

Un million à une spectatrice

(AP) — Un jury a ordonné aux Tigers de Detroit de verser la somme de 1 million à une fille de 10 ans qui a été blessée au Tiger Stadium en 1994 quand elle a été atteinte à la main par un éclat de bâton. Alyssia Benejam était assise dans la quatrième rangée lors d'un match des Tigers contre les Rangers du Texas quand Jose Canseco a brisé son bâton. Un éclat du bâton a volé dans les estrades et transpercé la main gauche de la jeune fille alors âgée de six ans. Le jury a accordé à Alyssia et ses parents la somme de 1 008 700 \$ pour douleurs et souffrances, dépenses médicales et occasions économiques perdues.

Tomba sur tous les fronts

(AP) — Alberto Tomba, le triple médaillé d'or olympique de ski alpin, devra comparaître le mois prochain devant un magistrat qui décidera de l'opportunité de le poursuivre pour fraude fiscale. Alessia, la sœur et porte-parole du champion qui vient d'annoncer sa retraite sportive, a fait savoir qu'elle n'est pas au courant de cette convocation du 26 novembre. En juillet dernier, un procureur de Bologne, la ville du skieur, avait demandé sa mise en examen ainsi que celle de ses parents, pour avoir caché entre 1990 et 1996 environ 60 millions de FF de revenus. Franco Tomba est le propre manager de son fils. La fraude fiscale est possible en Italie de cinq ans de prison.

F1: siège extractible

(AP) — Un prototype du nouveau siège de sécurité extractible de Formule 1 sera présenté dans le centre médias du circuit de Suzuka, vendredi prochain, où aura lieu le dimanche suivant le Grand Prix du Japon, dernière course de la saison 1998. «Ce type de siège sera obligatoire pour toutes les voitures de Formule 1 à partir du 1^{er} janvier 1999», a annoncé la FIA par communiqué. Ce prototype a été conçu et réalisé conjointement par Lear Corporation, Stewart Grand Prix et la Fédération internationale de l'automobile (FIA).

Marge Schott cédera le contrôle des Reds

(AP) — Le baseball majeur empêchera en vertu d'une nouvelle entente la propriétaire des Reds de Cincinnati, Marge Schott, de reprendre le contrôle des opérations de l'équipe, a rapporté le quotidien *The Cincinnati Post*. La suspension de deux ans imposée à Schott pour avoir fait des remarques racistes doit se terminer à la fin de la Série mondiale. Le baseball majeur s'attend à ce que Schott signe une lettre d'intention pour céder le contrôle des Reds d'ici la fin de l'année.

Les Giants laissent Hershisser

(AP) — Les Giants de San Francisco, qui avaient l'option de le garder sous contrat pour l'an prochain, ont laissé tomber Orel Hershisser, ancien gagnant du trophée Cy Young, qui deviendra ainsi joueur autonome. Par ailleurs, les Giants ont décidé de se prévaloir de leurs droits d'option sur le joueur de champ intérieur Charlie Hayes et du lanceur Julian Tavares et ont renouvelé leurs contrats pour la saison 1999. Hershisser, un droitier de 40 ans, a présenté une fiche de 11-10 avec San Francisco cette saison. Il a conservé une moyenne de points mérités de 4,41 en 34 départs. En 16 saisons dans les ligues majeures, il a une fiche globale de 190-133 et une moyenne de 3,33.

Libération conditionnelle

(PC) — Graham James, qui a agressé sexuellement l'ex-hockeyeur Sheldon Kennedy dans les rangs mineurs, a obtenu hier sa libération conditionnelle partielle. Il sera envoyé dans une maison de transition de Montréal. Après avoir été reconnu coupable d'agression sexuelle il y a 20 mois, il avait été condamné à trois ans et demi de prison. James s'est présenté devant la Commission des libérations conditionnelles, hier. Il a dit regretter auprès de tous d'avoir abusé de jeunes joueurs qui n'étaient ni homosexuels, ni consentants. «Je suis sûr que les effets ont été horribles, allant de la confusion à la colère à la honte.»

Chez le Canadien, tout le monde est là. Qui partira?

Après Savage, Rucinsky signe

Houle sera peut-être obligé de transiger...

GUY ROBILLARD
PRESSE CANADIENNE

Martin Rucinsky a accepté l'offre de Réjean Houle quelque 12 heures après Brian Savage et tous les joueurs du Canadien sont donc sous contrat.

Qui partira maintenant? Le Canadien a un surplus de personnel et il est logique de prévoir un échange. Benoit Brunet, par exemple, (s'il n'est pas blessé) peut sans doute en donner autant que les 21 buts en 78 matchs de Rucinsky l'an dernier à la gauche de Savage et Vincent Damphousse.

Rucinsky pourrait être disponible, mais un autre directeur général pourrait exiger Savage, qui a réussi 26 buts en 64 parties.

Mais tout ceci n'est qu'hypothèse et d'autres joueurs pourraient être impliqués.

Ce qu'a dit le directeur général du Canadien hier, c'est qu'il n'est absolument pas question de conclure un échange pour abaisser sa masse salariale, qui dépasse de moins de 10 % les 32 millions \$ US prévus (quelque cinq millions de plus que l'an dernier), ce qui est excellent dans les circonstances, croit-il, compte tenu que sa planification datait de mars dernier et que «beaucoup de choses se sont passées entre-temps».

La présence de Houle à New York cette semaine a alimenté les rumeurs d'échange.

«S'il se trame quelque chose, c'est confidentiel», a-t-il commencé par dire Houle, narquois, en conférence téléphonique, avant d'ajouter que ce séjour était prévu depuis longtemps. Mario Tremblay et Pierre Mondou sont également à l'extérieur pour observer d'autres équipes de la Ligue nationale, car «on veut mieux connaître les autres équipes», a spécifié Houle. Ce qui est loin de contredire la possibilité d'un ou de quelques échanges à venir.

Houle était évidemment heureux d'en avoir terminé avec les signatures de contrat: «Ce que j'aime, c'est que je vais pouvoir me concentrer sur le hockey seulement. La faiblesse qu'on a lorsqu'on suit notre équipe, c'est qu'on n'observe que nos joueurs. Sur la route, on n'est pas impliqué émotionnellement et on voit mieux les joueurs des autres équipes.»

Un éternel recommencement

Mais son travail demeure «un éternel recommencement», a rappelé le directeur général, qui devra satisfaire d'ici quelques mois à

peine trois gros joueurs qui deviendront joueurs autonomes sans restriction, soit Mark Recchi, Vincent Damphousse et Stéphane Quintal.

Echaudé, le directeur général a reconnu qu'il est possible qu'il entreprenne les négociations en cours de saison, même si ce n'est pas son option préférée. Il avait tenté de la faire avec Vladimir Malakhov et Saku Koivu la saison dernière, mais ça n'avait pas été un succès, de son propre aveu.

L'expérience semble prouver que plus on attend, plus le marché évolue en faveur des joueurs, qui coûtent encore plus cher.

«La façon la plus rapide de régler est de donner aux joueurs tout de suite ce qu'ils veulent, mais les choses ne sont pas aussi simples», rétorque Houle, qui affirme avoir fait baisser les demandes originales des nombreux joueurs mis sous contrat pour cette saison, incluant tous les joueurs de pointe qui se sont faits attendre (Patrice Brisebois, Shayne Corson (qui avait déjà un contrat) Saku Koivu, Vladimir Malakhov, Savage et Rucinsky).

Rucinsky gagnera deux millions cette saison, 2,4 millions la saison prochaine et 2,7 millions en 2000-2001, le Canadien se réservant l'option de la dernière année du contrat. Savage a accepté 1,6 et 1,9 million pour deux ans.

Savage et Rucinsky très heureux

Brian Savage, après l'entraînement matinal, et Martin Rucinsky, au bout du fil en République tchèque, n'avaient essentiellement que deux mots à la bouche: ils étaient «très heureux» de s'être enfin entendus avec Réjean Houle.

Mais pourquoi avoir autant attendu, puisque les contrats semblent assez proches de ce que tout le monde avait prévu?

«Il y avait tellement de joueurs à faire signer, a rappelé Rucinsky. Je voulais être patient. J'avais fait mon évaluation et c'est pour ça que j'ai attendu. Le salaire que j'ai eu, je pense que je le mérite.»

Les deux joueurs se sont dits en très bonne condition physique, sauf pour ce qui est de la «forme de match», conviennent-ils, qui ne s'acquiert qu'en jouant justement. Savage a endossé l'uniforme dès hier contre Ottawa et Rucinsky, qui doit arriver en ville aujourd'hui, espérait affronter les Red Wings de Detroit samedi. Savage et Rucinsky étaient

la saison dernière les ailiers de Vincent Damphousse, qui s'est maintenu parmi les premiers compteurs de la Ligue nationale sans eux...

Rucinsky, qui s'est blessé en République tchèque, devra passer un examen médical avant que son contrat ne devienne officiel, mais il a recommencé depuis un bon bout de temps à s'entraîner avec son ancienne équipe de Litvinov et il assure que son genou ne lui cause aucun ennui. Il a toujours qualifié sa blessure de mineure.

Le golfeur

Savage, lui, avait fait jaser en disant qu'il allait s'entraîner pour le golf au cas où il ne parviendrait pas à une entente avec le Canadien. Alain Vigneault avait alors dit qu'il s'ajoutait de la pression par une déclaration semblable.

Hier, ce golfeur émérite a spécifié qu'il n'a jamais été question qu'il passe à un circuit majeur de golf et il a affirmé que même s'il était en Floride depuis plus d'un mois, il a chaussé les patins quatre ou cinq fois par semaine en plus de s'entraîner en gymnase avec un instructeur personnel.

Tout comme Rucinsky, même s'il avait hâte de revenir, il ne regrettait pas d'avoir été patient. Il a révélé que l'argent accepté pour son contrat (1,6 et 1,9 million pour deux ans) se situe «exactement à mi-chemin» de l'offre et la demande. Il pourra engraisser ce contrat en méritant des bonis.

Houle a expliqué pourquoi il a consenti plus d'argent à Rucinsky, également âgé de 27 ans: «Il a plus d'années d'ancienneté. Il a amassé plus de points par match. Et aussi, il y avait déjà un écart de 400 000 \$ entre les deux la saison dernière.»

Même s'il a admis de lui-même qu'il commençait à être sérieusement temps de faire aboutir ces dernières négociations, Houle a assuré que la séquence de trois matchs sans défaite de son équipe ne l'a pas bousculé.

«Ce n'est pas une défaite ou deux qui vont faire une différence. Par contre, il faut regarder les choses en face et la venue de ces deux joueurs de qualité pourra nous aider.»

Ces deux joueurs, en passant, ne seront pas payés pour les jours de travail ratés depuis le début de la saison régulière, ce qui coûtera quelque 85 000 \$ à Savage et plus de 100 000 \$ à Rucinsky.

Ligue des Champions

Le Real Madrid et Manchester font bonne impression

AGENCE FRANCE-PRESSE

Paris — Le Real Madrid et Manchester United ont frappé fort, hier soir, lors de la troisième journée de la Ligue des champions où ils ont écrasé les Autrichiens de Sturm Graz (6-1) et les Danois de Brøndby (6-2).

Grâce à ce très large succès, les Espagnols du Real occupent la tête du groupe C, devançant à la différence de buts l'Inter Milan, vainqueur du Spartak Moscou à San Siro (2-1) dont un but de Ronaldo) et l'équipe russe.

Quant aux Anglais de MU, ils ont pris le commandement du terrible groupe D, avec une longueur d'avance sur les Allemands du Bayern, qui ont gagné le match de la «dernière chance» (1-0) face au FC Barcelone au stade Olympique de Munich, et sur les Catalans.

La Juventus, présumé favori du groupe B, a encore concédé un nul (0-0) — le troisième — à Bilbao devant les Basques de l'Athletic. L'équipe de Zidane et Deschamps n'occupe que la troisième place, à deux points des Norvégiens de Rosenborg, vainqueurs des Turcs de Galatasaray (3-0) grâce à un «hat-trick» de Rushfeldt.

Le groupe A est dominé par les surprenants Grecs d'Olympiakos. Grâce à son succès contre l'Ajax Amsterdam (1-0), l'équipe du Pirée compte trois points d'avance sur les Néerlandais et les Portugais du FC Porto qui ont gagné sur leur pelouse face au Croatia Zagreb (3-0).

Les Allemands de Kaiserslautern, vainqueurs à Eindhoven (2-1) du PSV, mènent le bal dans le groupe F, précédant de trois points les étonnants Finlandais d'HJK Helsinki, «tombeurs» du Benfica Lisbonne (2-0).

Enfin, dans le groupe E, les Français du RC Lens, vainqueurs au stade Bollaert du Panathinaïkos Athènes (1-0), ont réalisé une excellente opération. Ce succès, acquis sur un but de Eloi à la 80e minute, leur permet de se hisser en tête, à égalité avec les Anglais d'Arsenal (qui les devancent toutefois grâce à leur meilleure attaque), contrainsts au nul (1-1) à Wembley par le Dynamo Kiev.



Uwe Rosler, du Kaiserslautern, leader du groupe F, réagit au tackle illégal de l'adversaire.

SOCCER

Affaire Baggio : La télévision polonaise montre bien un couteau ouvert

AGENCE FRANCE-PRESSE

Varsovie — La télévision publique polonaise a montré hier soir des images sur lesquelles on pouvait distinguer un couteau ouvert tomber des tribunes sur la tête du joueur italien de Parme, Dino Baggio, lors du match aller des 16^e de finale de la Coupe de l'UEFA contre le club polonais du Wisla (1-1), mardi à Cracovie.

L'Union européenne de football (UEFA) a indiqué hier ne pas avoir reçu le rapport de l'arbitre sur la rencontre. La prochaine réunion de la commission de discipline n'aura pas lieu avant le 12 novembre, a précisé l'UEFA.

A Cracovie, les dirigeants du Wisla se sont dits «surpris mais préoccupés» par le récit de Dino Baggio, a indiqué hier le porte-parole du club, Maciej Bobr.

«Personne n'a vu l'incident, ni les arbitres, ni le représentant de l'UEFA. L'équipe italienne l'a fait inscrire dans le compte-rendu du match une demi-heure après le coup de sifflet final, alors que personne n'en a parlé pendant la conférence de presse d'après-match», s'est étonné M. Bobr hier.

«L'affaire est pourtant trop sérieuse pour qu'on mette en doute les propos du joueur italien et nous avons demandé à la police d'ouvrir une enquête», a-t-il ajouté, reconnaissant qu'à la 80^e minute «un

objet métallique non-identifié avait touché Baggio à la tête».

Lettre d'excuse

En revanche, M. Bobr a mis en question le récit de Ryszard Czerwiec dans le journal *Super Express*, où le joueur polonais reconnaît avoir vu un couteau près de l'endroit où Baggio a été touché.

«J'ai vu Baggio porter lentement les mains à la tête. Il a regardé autour de lui. Tous deux, probablement en même temps, nous avons vu un couteau par terre. J'étais plus près. Je l'ai pris et je l'ai jeté loin sur la piste (NDLR: qui entoure la pelouse) parce que les Italiens voulaient le montrer à l'arbitre. [...] J'avais peur que tous nos efforts restent vains à cause d'un seul supporter», a raconté Czerwiec, selon le quotidien. «Notre joueur n'a certainement pas parlé d'un couteau», a réitéré M. Bobr.

«Préoccupé» par l'affaire, le président du club polonais Ludwik Miett-Mikolajewicz a adressé hier une lettre d'excuses à son homologue parmesan.

Selon la télévision publique italienne RAI et l'agence ANSA, Baggio a été légèrement blessé à l'arrière du crâne par un couteau à cran d'arrêt. Il a terminé le match mais a dû se faire poser ensuite cinq points de suture.

BASEBALL

SÉRIE MONDIALE

Le samedi 17 octobre

New York 9 San Diego 6

Le dimanche 18 octobre

New York 9 San Diego 3

Mardi

New York 5 San Diego 4

(New York mène la série 3-0)

Hier

New York à San Diego

Ce soir

x-New York à San Diego, 20h20.

Le samedi 24 octobre

x-San Diego à New York, 20h.

Le dimanche 25 octobre

x-San Diego à New York, 19h55.

x — si nécessaire

FOOTBALL

LIGUE CANADIENNE

	Section Est					
	Pj	V	D	N	Pp	Pc P
Hamilton	16	11	4	1	447	321 23
Montréal	16	10	5	1	390	380 21
Toronto	16	9	7	0	432	332 18
Winnipeg	16	2	14	0	321	518 4

	Section Ouest					
	Pj	V	D	N	Pp	Pc P
Calgary	16	11	5	0	505	337 22
Edmonton	16	8	8	0	331	395 16
C.-B.	16	7	9	0	321	368 14
Saskatchewan	16	5	11	0	350	437 10

LIGUE NATIONALE

CONFÉRENCE AMÉRICAINE

	Section Est					
	V	D	N	Moy	Bp	Bc
Miami	4	2	0	.667	102	70
N.-Angleterre	4	2	0	.667	161	110
Buffalo	3	3	0	.500	128	124
N.Y. Jets	3	3	0	.500	138	119
Indianapolis	1	6	0	.143	122	193

	Section Centrale					
	V	D	N	Moy	Bp	Bc
Jacksonville	5	1	0	.833	140	109
Pittsburgh	4	2	0	.667	86	87
Tennessee	3	3	0	.500	124	103
Baltimore	2	4	0	.333	92	106
Cincinnati	2	4	0	.333	117	159

	Section Ouest					
	V	D	N	Moy	Bp	Bc
Denver	6	0	0	1.000	203	109
Kansas City	4	2	0	.667	118	103
Oakland	4	2	0	.667	88	117
Seattle	3	3	0	.500	127	79
San Diego	3	4	0	.428	83	112

Conférence nationale

	Section Est					
	V	D	N	Moy	Bp	Bc
Dallas	4	3	0	.571	174	115
Arizona	3	4	0	.429	108	155
N.Y. Giants	3	4	0	.429	146	152
Philadelphie	1	6	0	.143	79	162
Washington	0	7	0	.000	93	227

	Section Centrale					
	V	D	N	Moy	Bp	Bc
Minnesota	6	0	0	1.000	207	103
Green Bay	4	2	0	.667	155	134
Tampa Bay	3	3	0	.500	91	112
Detroit	2	4	0	.333	134	158
Chicago	2	5	0	.286	129	158

	Section Ouest					
	V	D	N	Moy	Bp	Bc
Atlanta	5	1	0	.833	172	123
San Francisco	5	1	0	.833	198	117
N.-Orléans	3	3	0	.500	112	136
St. Louis	2	4	0	.333	129	139
Caroline	0	6	0	.000	114	169

Lundi

Jets 24 N.-Angleterre 14

Dimanche

Atlanta à Jets, 13h.

Baltimore à Green Bay, 13h.

Minnesota à Detroit, 13h.

N.-Angleterre à Miami, 13h.

San Francisco à St. Louis, 13h.

Tampa Bay en N.-Orléans, 13h.

Chicago au Tennessee, 16h05.

Cincinnati à Oakland, 16h15.

Jacksonville à Denver, 16h15.

Seattle à San Diego, 16h15.

Buffalo en Caroline, 20h20.

Le lundi, 25 octobre

• CULTURE •

CINÉMA

Le pouvoir
qui s'érodePas vu, pas pris dévoile
les contradictions
de la télé françaiseBRIAN MYLES
LE DEVOIR

Le quatrième pouvoir s'érode dans *Pas vu, pas pris*, un film percutant d'ironie de Pierre Carles qui distrait autant qu'il choque et désole.

Ce n'est pas l'œuvre qui choque et désole, mais le propos. Pierre Carles, un journaliste français, dévoile dans son documentaire les contradictions et les compromissions des «grands» de la télé française.

Pas vu, pas pris est en quelque sorte l'illustration visuelle de la théorie du chaos voulant que le battement d'aile d'un papillon loin là-bas déclenche un ouragan ici près.

Au départ, il n'y a qu'une petite bande pirate montrant Étienne Mougeotte, «vpdg» de TF1 échangeant avec François Léotard, membre en vue du gouvernement français. Ils discutent à grands coups de «tu» de l'avenir de TF1.

Pierre Carles entre en scène. Il interroge différents responsables de l'information télé, leur demandant s'il faut diffuser cette bande ou à tout le moins enquêter à ce sujet. Les réponses sont édifiantes: «Je ne suis pas du tout sûr que les gens seraient demandeurs», «Il doit y avoir une forme d'autocensure», «La relation privée d'un homme politique avec un patron de média, ça fait partie de la vie privée» et ainsi de suite.

Le reportage qui en découle, *Pas vu à la télé*, doit en principe être diffusé sur les ondes de Canal Plus. Mais la chaîne, qui a commandé le topo, refuse de le mettre en ondes. Le dérapage ne fait que commencer. À la fin, la bêtise médiatique apparaît dans toute son immensité.

Pierre Carles, journaliste avec dix ans d'expérience, enregistre toutes les conversations qu'il tient au sujet de *Pas vu à la télé*. Cet assemblage de cafouillages et de contradictions dans le merveilleux monde des médias donne finalement *Pas vu, pas pris*, un documentaire de 81 minutes qui a mérité un prix au Festival du scoop et du journalisme d'Angers en 1995.

Pierre Carles fait la lumière sur les liens incestueux existant entre les médias électroniques et le pouvoir en France. La connivence est omniprésente à en juger par le portrait qu'il dresse. Sur un ton ironique, il renvoie les vedettes de la télé — les Patrick Poivre D'Arvor, Anne Sinclair et autres Karl Zéro — à leurs propres contradictions.

L'enquête, même si elle contient quelques failles, est décapante et la réflexion de Pierre Carles, acerbe.

Pas vu, pas pris démontre des vérités universelles: les médias n'aiment pas du tout rendre des comptes et sont loin, très loin d'être parfaits. *Pas vu, pas pris* donne enfin à réfléchir. Qu'en est-il de la connivence entre pouvoir et médias au Québec?

PAS VU PAS PRIS

De Pierre Carles
Demain, 21h45 au Cinéma ONF

Sur la corde raide

MARTIN BILODEAU

Alors que la pédophilie est vue comme la calamité du moment, à l'ère où les crimes pédophiles sont exposés en manchette des quotidiens à scandale qui en font leurs choux gras, à l'heure où l'affaire Marc Dutroux fait encore chavirer la Belgique et le monde entier, *Happiness*, second film de Todd Solondz couronné à Cannes du Prix de la critique internationale, nous plonge dans la psyché d'un de ces «monstres», pour en exposer les fêlures, les défaillances, les bonheurs, bref, l'humanité.

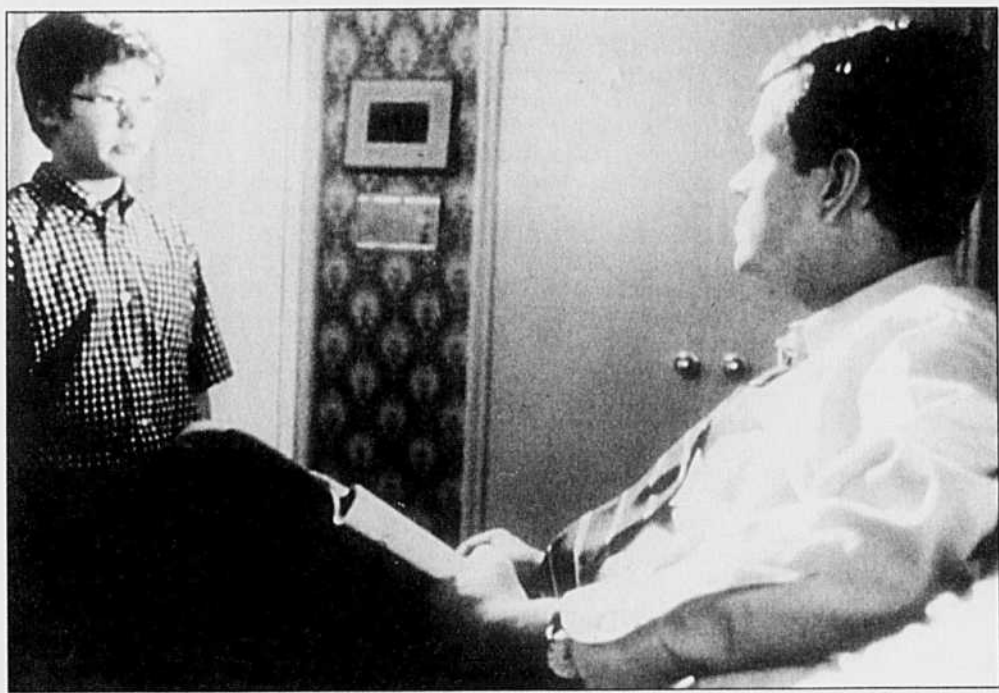
Un pari difficile, que le réalisateur du désopilant *Welcome to the Dollhouse* relève admirablement, avec la complicité de Dylan Baker, un acteur au tempérament étonnant, qui prête ses traits à Bill Maplewood, un psychologue réputé, marié à une ménagère modèle et père de trois beaux enfants élevés dans une riche banlieue de New York où il est un des citoyens les plus en vue. Un personnage pourtant fragile, plein de charmes gauches, dont les pulsions sexuelles envers les jeunes garçons étaient jusque-là contrôlées, refoulées, sublimées. Or, une série de ces circonstances apparemment anodines le feront chavirer une fois, puis deux. À cause de ces défaillances mal camouflées, son existence entière chavirera à son tour.

«J'étais très emballé lorsque j'ai lu le scénario, mais je ne savais pas ce que Todd Solondz attendait de ce personnage», raconte Dylan Baker lors de son passage-éclair à Montréal, le week-end dernier, peu avant la représentation de *Happiness* au FCMM, et quelques jours de la sortie du film en salles montréalaises. «C'est en lui parlant après l'audition que j'ai compris que son intention était de véritablement regarder ce personnage de l'intérieur.

Aussi j'ai vu là la possibilité, rare, de trouver en lui ce qu'il y avait de positif», poursuit l'acteur, à qui ce rôle plein de nuances, qu'il joue avec une franchise déconcertante, l'impose désormais dans le paysage des acteurs à suivre.

L'essentiel de son personnage repose sur la relation privilégiée, pleine de tendresse, qu'il entretient avec son fils de douze ans, lequel se confie à lui au sujet de sa sexualité en éveil, sans toutefois que son père n'éprouve envers lui de sentiments que lui inspirent ses petits copains de classe. Rongé par l'intérieur, tiraillé entre ses desirs, ses responsabilités et l'image sociale qu'il entretient, Bill Maplewood vit sur la corde raide. «Todd pensait que ce ne serait pas une bonne chose

que je rencontre des pédophiles, puisque ceux qu'on connaît sont derrière les barreaux, le mot coupable imprimé sur le front, alors que le personnage que je joue n'est pas coupable, n'a pas encore posé de gestes coupables». C'est cette imminence, cette difficulté de rester en équilibre sur la corde raide tout en étant appelé par le bas, qui intéressait le cinéaste et l'acteur, davantage que sa chute (précipitée) et son procès (évacué).



Dylan Baker s'est emballé rapidement pour ce film.

SOURCE FCMM

Aerosmith au Centre Molson

Au delà
de la routine

SYLVAIN CORMIER

Le vétéran groupe hard-rock américain Aerosmith s'est payé devant 14 000 spectateurs ravis un joli petit triomphe mardi soir au Centre Molson, assez semblable au joli petit triomphe de la fois d'avant. Et de l'autre fois d'avant. Un triomphe obtenu avec les mêmes moyens, trucs et artifices: les mêmes pétards, les mêmes jets et cascades de flammèches, la même batterie rotative, le même stroboscope, les mêmes passerelles aux extrémités de la scène, les mêmes foulards au bout du micro du chanteur Steven Tyler, les mêmes petits pas de côté du même Tyler, le même grand manteau de gangster et les mêmes cheveux dans la face du guitariste Joe Perry, les mêmes lumières de salle allumées au moment idoine afin que Tyler nous voie le porter en triomphe, et à quelques titres près les mêmes grands succès. S'ajoutait tout juste de quoi justifier le groupe au présent: rayon décor, les quatre chats géants aux côtés des incontournables cobras, en concordance avec le thème *Nine Lives*, titre du dernier album et de la tournée; rayon répertoire, les extraits obligés dudit album, plus le tube inespéré de l'été, la ballade *I Don't Want To Miss A Thing* du film *Armageddon*. Et puis voilà. Bon show, bonne performance de la part d'Aerosmith, doublures américaines des Rolling Stones. Rien d'autre à dire, sinon que ce triomphe de routine n'était pas moins que miraculeux.

Les orthèses qui harnachaient la jambe gauche de Tyler en témoignaient: le grand gaillard à la mâchoire simiesque (la moue de Jagger à la puissance mille, pour tout dire) est encore mal en point. La blessure au genou qui a cloué au sol le chanteur et la tournée *Nine Lives* au printemps, obligeant l'escalade montréalaise de juin à patienter l'été, n'est pas entièrement guérie, et on avait nettement l'impression de voir un joueur de hockey patiner en dépit de son état, par pur désir de mettre la rondelle au fond du filet. Et Tyler ne se menageait vraiment pas, multipliant les «sparages» dont il détient le droit d'auteur depuis presque trente ans, dominant la scène comme on domine une bête. La troisième chanson, *Falling In Love (Is Hard On the Knees)*, était en cela une sorte de constat ironique: la vie de rock'n'roller est dure pour les articulations, mais c'est la seule qui vaut le déplacement.

Pareillement, le batteur Joey Kramer, grièvement brûlé cet été lors d'un incident bête dans une station-service, frappait ses peaux comme si la sienne cuisait encore; avec intensité, hargne et la régularité d'un mortier sur un champ de bataille. C'était patent: Aerosmith, hier, se battait, et chaque pouce gagné, chaque chanson menée à bout (les récentes *Nine Lives* et *Pink* autant que les bonnes vieilles *Live In Love*, *Love in an Elevator*, *Walk This Way* et *Dream On*) opposait un réjouissant pied-de-nez au destin. Et si ce rock-là me semblait plus que jamais coincé dans ses ornières hard-rock (à l'exception des excellentes *Janie's Got a Gun* et *Cryin'*, plus larges d'esprit), j'étais touché comme tout le monde, tout autant que les affiliés des Hell's Angels en nombre au parterre, par l'absence de frime du groupe, fût-ce au milieu de l'appareillage le plus écoulé du genre. Les versions du *Come Together* des Beatles et du *Communication Breakdown* de Led Zeppelin, en rappel, le montraient bien: Aerosmith a le cœur à la bonne place. Au cœur du rock'n'roll.



CHASSEURS D'IDÉES

LE WEB ET LE LIVRE.
UN CROC DANS L'HISTOIRE DE L'IMPRIMÉ.

VENEZ VOIR AILLEURS!

CE SOIR 21 H



Télé-Québec

• À LA TÉLÉVISION •

	CANAUX	16h30	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30
RC	2 2 4 6 7 9 9 11 12 13	Les Maîtres des sortilèges / 0340 (16:55)	Watatatow	La Tête de l'emploi	Ce soir 9 Impact (18:30)	Virginie	Un gars, une fille	La Part des anges	L'Écuyer / Marjo	Le Téléjournal/Le Point	Nouvelles du sport	Branché (23:20) / Cinéma / ISADORA (3) (23:50)				
TVA	4 5 6 7 8 9 10 11 13 40	C. Lamarche / Rencontre avec les comédiens de Sauve qui peut! (16:00)	Les Mordus / Mireille Deyglun, Martin Drainville	Le TVA	Piment fort / Richard Z. Sirois, Marie-Elaine Proulx, Chantal Francke	Fais-moi rire / Alain Dumas, François Léveillé, Geneviève Brouillette	KM / H	Diva / Début	Ces enfants d'ailleurs - la suite / Début	Le TVA	Le Poing J / Isabelle Huppert, Jacques Languiard	TVA Sports / Loteries (23:52) / Pub (23:58)				
TQS	15 17 24 30 46	Les Aventures de Shirley Holmes	Teletubbies	La Maison de Ouimzie	Macaroni tout garni	Improvisissimo	Les Choix de Sophie	Zone X	Le Tour des mondes / Vivre en ville - Beyrouth	Chasseurs d'idées / Le Livre et le Web	Kaosbar	Les Choix de Sophie	Mon pays, mes chansons	Groupes parlementaires / Période (23:36)		
TOS	2 4 16 30 35 49	Les Simpson	Le Grand Journal	La fin du monde est à 7 heures	Flash / Isabelle Huppert	Drague-moi!	Cinéma / LA LOI DE LA NUIT (4) avec Robert De Niro, Jessica Lange	Le Grand Journal	La fin du monde est à 7 heures	110% / Charles Biddle, fils	Flash					
CÂBLE	RDI	Le Journal FR2	Aujourd'hui	Euronews	Capital Actions	Le Monde ce soir	Voleurs d'innocence/Cambodge...	Le Journal RDI	Maison neuve à l'écoute	Le Canada aujourd'hui						
	TV5	Des Chiffres...	Journal suisse	Pyramide	Voilà Paris	Cap Aventure	Journal FR2	Nunavik	Télécinéma	Cinéma / DRAGES D'ÉTÉ avec A. Girardot, Patachou	Journal belge	Le Cercle				
	D	Star Trek (16:00)	Hawaï 5-0	Contact Animal	Trésors / La Quête du Maravillas	Monde et Mystères / Les Anges	Biographies / Mon père le Che	Hawaï 5-0	Cinéma / ZAZIE DANS LE MÉTRO							
	V	Allô docteur / Problèmes des yeux	Combat... chefs	Question santé	Les Copines...	La Beauté...	Libre ce soir?	Cinéma / L'ENFANT DES TERRES BLONDES (4)	Table ronde	Allô docteur / Problèmes des yeux	Les Copines...					
	MP	Clip (12:00)	...le rapport	Interfax	Clip	Platine	M. Net	Clip	Box-Office	D.	Beavis & ...	La Courbe	Interfax	Clip		
	MX	MusiMax Collection (14:00)	Boulevard Nostalgie				Country Max	MusiMax Collection	Boulevard Nostalgie							
	CF	Schtroumpfs	Batman	...turbulence	Fictions	Radio Enfer										
	TF	Ned... triton	13 Fantômes	Les Zinzins...	Daria	Donkey Kong	Fifi Brindacier	Bêtes à craquer	Capitaine Star	Daria	Les Simpson	Ren & Stimpy	Les Zinzins...	Highlander	Les Simpson	Ren & Stimpy
	RDS	Jeux extrêmes d'été	Sports 30 Mag				Mag. olymp.	Baseball / Yankees - Padres (sous réserves)	Sports 30 Mag							
CBC	6 4	Road to Avonlea (16:00)	Jonovision	The Simpsons	News	News	Riverdale	Nature of Things	Witness	The National / CBC News	The National Update	News				
CTV	8 13 12	Oprah (16:00)	Home Improv.	Drew Carey	News	News	Wheel of...	Jeopardy	Power Play	Diagnosis Murder	ER	CTV News	Pulse / Sports			
	GBL	Young... (16:00)	Jerry Springer	Global News	First Nat. News	Sabrina... Witch	E.T.	Friends	Jesse	Frasier	Traders	The Outer Limits				
	24	Noddy	Arthur	School Bus	Bill Nye...	Space / Pingu	Fragile Nature	Studio 2	The Grand	The Parent Connection	Studio 2					
ABC	8 13 22	Rosie... (16:00) Montel... (16:00)	News	ABC News	Wheel of...	Jeopardy	Vengeance Unlimited	U.S. Pro Figure Skating Championships	News	Nightline (23:35)						
		The Nanny	The Simpsons	M*A*S*H	M*A*S*H	Frasier	Billy Graham Special	News / Access								
CBS	3 8	Rosie... (16:00) Oprah (16:00)	Seinfeld	Friends	News	CBS News	E.T.	Promised Land	Diagnosis Murder	48 Hours	News	Late Night (23:35)				
NBC	5 10	Hollywood Sq. Rosie... (16:00)	Oprah	Real TV	News	NBC Nightly News	Wheel of...	Jeopardy	Wheel of...	Friends	Jesse	Frasier	Will and Grace	ER	The Tonight Show (23:35)	
PBS	33 57	Wishbone	Kratt's Creatures	Bill Nye	News	News	Nightly Bus.	Talk of Vermont	Africans in America (4/4)	Masterpiece Theatre / Wuthering Heights	Cinéma / RAIN					
	MM	VideoF. (12:00)	MuchMegaHits	OnDemand	Classic...	Pop-Up Video	Spotlight	RapCity	1998 MTV Video Music Awards	Pop-Up Video	Spotlight					
TSN		NHLPA (16:00)	Seven Eight-Ball Challenge	Off the Record	Sportsdesk	That's Hockey	Baseball Tngt	Baseball / Yankees - Padres (sous réserves)	Sportsdesk							

Classification des films: (1) Chef-d'œuvre — (2) Excellent — (3) Très bon — (4) Bon — (5) Passable — (6) Médiocre — (7) Minable

NOS CHOIX

CE SOIR

Paul Cauchon

LES CHOIX DE SOPHIE

Isabelle Huppert est en pleine visite montréalaise.

Télé-Québec, 19h et 22h30

BEYROUT

LES ODEURS PERDUES

Un documentaire de Raymonde Provancher et de Robert Cornélius sur la ville qui tente de se remettre après quinze ans de guerre.

Télé-Québec, 20h

DIVA

Première de la deuxième saison. Intrigues et complots dans le mode artificiel de la mode.

TVA, 20h

CHASSEURS D'IDÉES

L'émission tentera d'explorer les rapports actuels et futurs entre le livre et Internet.

Télé-Québec, 21h

CES ENFANTS D'AILLEURS - LA SUITE

Premier épisode d'une série de huit, très attendue, qui rend compte des scissions entre des enfants des années 60 et leurs parents immigrants polonais de l'après-guerre.

TVA, 21h

LE POING J

Isabelle Huppert est également invitée!

TVA, 22h30

LE DEVOIR

CULTURE

ARTS VISUELS

Petit monde

Tout universitaire, conférencier ou congressiste devrait lire un jour, avant de passer à trépas, le roman *Un tout petit monde*, de David Lodge. L'auteur y décrit les trépidations et les petites fourberies des colloques universitaires d'été. Laissons par contre là les manigances, de toute façon l'été est bel et bien terminé. Parlons tout de même colloques et conférences.

Bernard Lamarche

Dans le cadre de l'événement *Le Temps des Nabis* organisé par le Musée des beaux-arts de Montréal (MBAM) sous la gouverne de son directeur Guy Cogeval, conservateur d'exposition pour l'occasion, un colloque sur ce mouvement artistique aura lieu ce samedi, à l'Auditorium Maxwell-Cummings de l'établissement de la rue Sherbrooke. Les plus grands spécialistes ont été conviés à se pencher sur la question. Et attention: le communiqué émis par le musée a tout à fait raison de mentionner que ce type d'activité n'a pas été organisé autour d'une exposition depuis belle lurette. De France, des États-Unis et du Canada, les conférenciers se joindront à quelques penseurs de Montréal pour former l'équipe.

Les inscriptions se tiendront dès 8h45 au petit matin. A 9h30, M. Cogeval prendra la parole autour du titre ambigu de «*Vuillard le manipulateur*». Suivra Elizabeth Easton, conservatrice de la peinture et de la sculpture européennes du Brooklyn Museum of Art de New York, à 10h30. «*Nabi photographs: Deliberation and Accident*» explore les diverses approches et utilisations de la photographie par les peintres nabis, dont Bonnard, Vuillard et Vallotton. Les photographies nabis seront examinées en relation avec celles d'Edgar Degas, le maître impressionniste. La matinée se clôturera à 11h30 avec la présentation de Gilles Genty, conservateur adjoint de l'exposition *Le Temps des Nabis*, qui discutera des «*Aspects classiques de l'œuvre de Maurice Denis*».

Les activités reprendront à 14h, avec Kristina Huneault, professeure adjointe en histoire de l'art à l'université McGill. «*Before a Picture Is a Woman... Modernity, Society and Working Women in the Time of the Nabis*» évaluera la place du social dans cette production historique, et plus spécialement le rôle des femmes sur le marché du travail dans l'art français et britannique à la charnière des dix-neuvième et vingtième siècles. Une conférence au sujet plus pointu suivra à 15h: «*Observations sur Jan Verhade, le "Nabi obélisque", et la décoration murale de Beuron*». Elle sera prononcée par Michael Pentazzi, conservateur associé de l'art européen, au Musée des beaux-arts du Canada. La journée d'échanges se terminera à 16h sur la présentation de Constance Naubert-Riser, professeur d'Histoire de l'art à l'Université de Montréal, spécialiste du symbolisme, qui se penchera sur «*Les Nabis dans le contexte du symbolisme international*».

Le coût pour assister aux conférences est de 10 \$ pour les adultes, 5 \$ pour les étudiants et les aînés. On se renseigne et on réserve au (514) 285-1600, poste 411. Faites vite, on nous disait hier au musée que les places sont très chèrement disputées.

Conférence et forums

Poursuivons du côté des allocutions, si vous le voulez bien. Dans le cadre de son exposition *Contacts intimes* (à vraiment confondre avec les *Rencontres du troisième type*), la Galerie d'art d'Ottawa (GAO) présente une conférence de l'écrivaine de re-

nom Constance Penley, figure de proue des «*feminist studies*». Penley est professeur en études cinématographiques et en études des femmes à l'université de Californie à Santa Barbara. Ses recherches portent sur la théorie féministe des médias, les études culturelles et les études de la science. En plus de compter à son actif plusieurs ouvrages, elle est rédactrice fondatrice du périodique *Camera Obscura*. Sa conférence portera sur *Biosphere 2*, un controversé laboratoire écologique abrité par des dômes futuristes couvrant trois acres dans le désert de l'Arizona.

«*Financés par le multimillionnaire texan Ed Bass, les premiers Biosphériens étaient des scientifiques amateurs qui tous avaient été membres d'une commune Nouvel Âge depuis les années soixante. Au milieu d'une grande controverse, y compris des accusations selon lesquelles les Biosphériens étaient un culte dangereux* (The New Republic a appelée [sic] *Biosphere 2*, "ce qu'on obtient en conjuguant Jim Jones et la NASA"). Bass congédia ses anciens amis en 1986. Il permit alors à des scientifiques de la Columbia University de reprendre le projet pour lui donner la légitimité de la "vraie" science de l'orienter sur l'éducation plutôt que sur le tourisme.»

Les arts visuels là-dedans? Dans sa présentation, Penley entend examiner «*les deux incarnations de la Biosphere 2, d'abord comme projet de vulgarisation scientifique qui osait utiliser l'esthétique et la théâtralité pour obtenir la faveur du public et, ensuite, comme légitime projet scientifique qui tente de vulgariser la science par l'éducation*». Réellement fascinant.

Le lendemain, la GAO présente un symposium interdisciplinaire. Deux séances sont prévues à l'ordre du jour. La première, avant le dîner (ou le déjeuner, c'est selon), s'intitule «*Grise-ries: L'instrumentalité de l'"ailleur sidéral" dans la culture contemporaine*», débute à 10h pour se terminer à 12h et est modérée par Penley. On y traitera des nouvelles religions et des espaces «inter», «intra» et «cyber» sidéraux. En complément de programme, la conférence «*Un grand bon: L'usage de l'"ailleur sidéral" en art, de la science fiction au quotidien*» sera modérée quant à elle par Sylvie Fortin, conservatrice de l'art contemporain à la GAO, et débute à 14h.

La conférence de Penley intitulée «*Biosphere 2 X 2: La vulgarisation scientifique, hier et aujourd'hui*», a lieu demain à midi pile, dans les Galeries contemporaines de la GAO. La Galerie d'art d'Ottawa est située au 2, rue Daly, à Ottawa il va sans dire. Le symposium est tenu le lendemain, c'est-à-dire le 24 octobre. Les conférences sont présentées au Musée des beaux-arts du Canada, au 380, promenade Sussex, à Ottawa. Le tout est présenté en anglais. On se renseigne au (613) 233-8699, poste 225.



La SRC s'associe à Radio France

Si nécessaire, elle ira sur Internet pour son projet de chaîne radiophonique d'informations

PAUL CAUCHON
LE DEVOIR

Radio-Canada a l'intention d'explorer toutes les collaborations possibles avec Radio France pour la création de sa chaîne radiophonique d'informations continues. La société d'État prévoit également créer son nouveau service sur Internet au printemps prochain même si elle ne dispose pas d'une antenne.

Radio-Canada a officiellement déposé en septembre devant le CRTC son projet InfoRadio, qui consiste à créer une nouvelle chaîne radiophonique qui diffusera 24 heures sur 24 de l'information, une sorte de RDI radio.

Pour ce faire Radio-Canada convoite à Montréal la fréquence 690 AM dont elle est toujours propriétaire mais qu'elle doit abandonner lorsque la diffusion de sa Première chaîne radiophonique sera totalement transférée sur la bande FM.

En fait, Radio-Canada a déposé une demande au CRTC pour utiliser quatre fréquences, à Montréal, Québec, Ottawa et Moncton. Et après une première année d'activité, on prévoit ouvrir des fréquences à Chicoutimi, Rimouski et Toronto.

Le CRTC n'a pas encore indiqué comment il procédera pour traiter cette demande. Si Radio-Canada n'obtient pas de réponse favorable avant le printemps, elle a quand même l'intention d'ouvrir une première série de services InfoRadio sur Internet, mais sans diffusion 24 heures sur 24. On offrirait plutôt sur un site Web certains éléments sonores.

En attendant, Radio-Canada multiplie les contacts pour enrichir son projet et ces jours-ci le directeur de la radio, Sylvain Lafrance, rencontrait le président-directeur général de Radio France, Michel Boyon, en visite au Québec.

Les deux hommes ont confirmé hier que les deux sociétés entendent explorer «*différents types d'échanges et de coopération*». Elles procéderaient à des échanges sonores et à une «*formation croisée*» de journalistes.

La SRC multiplie les contacts pour enrichir son projet

Michel Boyon rêve aussi de mettre sur pied un réseau permanent de correspondants partout sur la planète, réseau qui pourrait alimenter les quatre radios publiques de la Communauté des radios publiques de langue française, soit Radio France, Radio-Canada et les radios suisse et belge. Mais on en est pas encore là.

Société d'État elle aussi, Radio France chapeaute plusieurs chaînes distinctes: France Inter (la grande chaîne généraliste, deuxième en France après la radio privée RTL), France Musique, France Culture, Radio Bleue (qui s'adresse aux plus de 50 ans), Le Mouvement (qui s'adresse au moins de 30 ans) et 38 radios locales. Mais ce qui intéresse particulièrement Radio-Canada, c'est le fait que Radio France a également créé en 1987 France Info, la seule chaîne d'information radiophonique continue en Europe.

La programmation de France Info est organisée en demi-heures, qui présentent une structure immuable: d'abord sept minutes d'information, puis une minute de météo, puis deux minutes et demie de sport, puis des chroniques, un rappel des grands titres, d'autres chroniques et enfin des informations financières. La structure est ensuite reprise mais les informations peuvent changer puisqu'elles sont diffusées en direct.

Selon les sondages, l'auditeur français écoute en moyenne une heure et quart de France Info.

Radio-Canada met beaucoup d'espoir dans son projet et la direction de la radio française est particulièrement active ces temps-ci. Car elle a également créé il y a quelques mois Info Plus, un service de nouvelles distinct qui a été acheté par la Radio Classique de Jean-Pierre Coallier et qu'on verra sûrement vendre ailleurs.

Sylvain Lafrance annonce également qu'il prévoit bientôt créer Micro-Radio, un nouveau service de production d'émissions qui consisterait à fournir à différents clients (dont les écoles) ainsi que sur Internet des émissions radiophoniques pour enfants et pour jeunes, particulièrement dans le domaine de l'apprentissage de la langue.

La discothèque au Musée Juste pour rire

Québec a été informé... par téléphone

Le ministère examinera la semaine prochaine les modifications apportées au musée

STÉPHANE
BAILLARGEON
LE DEVOIR

Pierre Marc Johnson, président du conseil d'administration du Musée Juste pour rire (MJPR), prétend que le ministère de la Culture et des Communications a été informé par téléphone de l'installation d'une salle de spectacle-discothèque, Le Studio de la Main, dans l'édifice du boulevard Saint-Laurent, à Montréal.

De son côté, le ministère attend l'examen, sur place, la semaine prochaine, des modifications apportées cet été à l'équipement avant de prendre une décision au sujet des prochains versements de sa subventions totale de 5,5 millions.

«*C'est faux de prétendre que le ministère n'a pas été informé* [de la création du Studio], dit le président Johnson, joint hier. *Il n'y a pas eu d'écrit, c'est vrai, mais le ministère a été mis au courant. Rien ne s'est fait en cachette. Mme Martine Rozon [directrice du MJPR] a téléphoné en juin à Mme Barriault [directrice du bureau de Montréal du ministère], qui nous a dit qu'elle nous reviendrait s'il y avait un problème. Mme Barriault nous est revenue tout récemment en nous disant que des journalistes fouillaient autour de ça. Elle donnait l'impression qu'elle venait de l'apprendre, alors que le projet a été annoncé il y a deux mois.*»

Martin Roy, attaché de presse de la ministre Beaudoin, maintient que la transformation a été réalisée de manière unilatérale, sans rencontre avec les fonctionnaires. «*Mais le plus important, c'est qu'il y en aura une rencontre, le 28 octobre. Nous allons examiner la situation. Les mois qui nous séparent du prochain versement de notre subvention nous donnent la latitude nécessaire pour réagir. Pour l'instant, il serait prématuré de présumer des décisions qui seront prises alors.*»

Le ministère de la Culture débourse, par tranches, une subvention de 5,5 millions, jusqu'en 2011. Il reste encore environ quatre millions à verser à la Société de développement de Montréal, qui rembourse maintenant l'hypothèque du musée, d'environ neuf millions. Le prochain versement doit se faire au début de

l'année prochaine. Une convention signée au début de la décennie oblige le musée à informer le ministère de toute modification apportée à l'équipement.

Pierre Marc Johnson rappelle que le Cabaret bénéficie lui aussi du remboursement gouvernemental de l'hypothèque et est en activité depuis plusieurs années. «*Des ministres y ont même été reçus et personne ne s'est jamais offusqué*», lance-t-il, visiblement exaspéré. Il ne comprend pas plus qu'on puisse reprocher au MJPR, soutenu par l'État, de concurrencer les salles privées environnantes.

«*Le nœud du problème, c'est l'absence de subvention au fonctionnement*, dit-il alors. *Il faut que ce musée fabrique des revenus et les salles ont comme but d'aller chercher de l'argent. C'est un édifice qui sert culturellement et c'est le seul espace de spectacle et de démonstration de ce type-là à Montréal obligé à s'autofinancer.*»

Il souligne que le Musée Juste pour rire a récemment prêté ses locaux à la Biennale internationale de Montréal et loue présentement ses espaces au Festival international du nouveau cinéma et des nouveaux médias de Montréal.

«*Le ministère est dans une situation difficile parce qu'il sait que le musée est contesté par une partie des amis du musée — je le dis ironiquement. Il doit porter un jugement sur nous comme si nous étions subventionnés, ce qui n'est pas le cas.*»

Sur ce, Martin Roy explique que

«Il n'y a pas eu d'écrit, mais le ministère a été mis au courant»

RÉCITAL D'ORGUE

Catherine Todorovski
organiste

Chapelle des FF. Maristes,

14, Bord-de-l'Eau,

Iberville

(autoroute 10, sortie St-Jean)

Dimanche,

25 octobre à 20 h 00

Entrée libre

ÉDITION

Trois millions pour soutenir les librairies

MARIE-ANDRÉE
CHOUNARD
LE DEVOIR

En attendant que le groupe de travail sur la consolidation des librairies rende son verdict et son lot de recommandations à la ministre de la Culture et des Communications, on apprend hier que la SODEC mettra en œuvre sous peu un programme d'aide aux librairies, permettant notamment un soutien financier pour moderniser et informatiser les équipements.

Au total, entre trois et quatre millions de dollars échelonnés sur trois ans seront versés par l'entremise de ce nouveau programme d'aide tout droit issu du Sommet et de la Politique du livre et de la lecture du printemps dernier, et divisé en cinq volets distincts.

En plus d'un appui financier possible pour l'informatisation et la modernisation, des montants seront disponibles sous forme de subvention ou d'aide remboursable (avance financière sans intérêts) pour la promotion, la consolidation (soutien aux entreprises en difficulté financière avec espoir de rétablissement) et le transport des livres à l'intérieur du Québec.

La Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) est chargée d'administrer l'ensemble du programme, ce qui constitue pour elle un tout nouveau secteur d'intervention, tel que l'expliquait hier Manon Forget, directrice des programmes à la Société. Dès le 2 novembre prochain, l'ensemble des libraires agréés du Québec (ils sont environ 300) sont donc conviés à présenter un projet visant à améliorer le service et le fonctionnement de leur librairie.

Robert Leroux, président de l'Association des libraires du Québec, a participé à l'élaboration de ce programme, jugé essentiel par le milieu. «*Il est évident que la situation fragile de certaines librairies et l'ensemble des besoins auraient nécessité plus d'argent encore, mais nous saurons bien utiliser ces sommes*», a-t-il expliqué hier.

À titre d'exemple, M. Leroux estime que près de 40 % des librairies agréées du Québec seulement sont informatisées — i.e. que la gestion de leur stock est possible par ordinateur. On peut donc s'attendre à ce que ce volet du programme d'aide aux librairies soit très sollicité soit pour permettre une mise à jour de l'informatisation d'un particulier, soit pour l'entreprendre.

Les libraires seront jugés en fonction de divers critères, notamment le réalisme des projets présentés, «*la pertinence et la faisabilité de la démarche*», et les disponibilités financières de la SODEC. «*Ce ne sera pas de l'ordre du premier arrivé, premier servi*, explique Mme Forget, *mais nous allons juger des projets en fonction de l'intérêt et de la qualité. Tout cela est de nature expérimentale pour nous et pour les libraires, et il y a place aux ajustements en cours d'exercice.*»

SÉLECTION OFFICIELLE • CANNES 1998

«Une comédie romantique tour à tour grave et franchement drôle portée allègrement par des dialogues agiles et deux acteurs plutôt craquants.»

LIBÉRATION

BAYARD D'OR du Meilleur Film
Festival international du film francophone de NAMUR

«...une merveilleuse mise en scène pour un merveilleux film.»
LE JURY DU FESTIVAL

Festival international du film de TORONTO

«Le jeu des comédiens est brillant: Bussièrès est forte et vulnérable et Martin est remarquable.»
THE GLOBE AND MAIL

Festival du film de TELLURIDE (USA)

«Un film d'une très grande originalité.
Denis Villeneuve, un prodigieux talent.»
TELLURIDE DAILY PLANET

Un 32 août sur Terre
un film de DENIS VILLENEUVE

PASCALE BUSSIÈRES
ALEXIS MARTIN

Produit par ROGER FRAPPIER

Images ANDRÉ TURPIN Son DOMINIQUE CHARTRAND MARTIN PINSONNAULT HANS PETER STROBL et LOUIS HONE

ÉCRIT PAR JEAN BABIN COÉCRIT PAR SUZANNE HAREL MONTAGE PIERRE DESROCHERS et NATHALIE BOILEAU

MUSIQUE ROBERT CHARLEBOIS et JEAN LÉLOUP COSTUMEURS SOPHIE LEBLANC et SYLVIE DE GRANDPRE DÉCOR DENIS VILLENEUVE

PRODUCTION MAX FILMS

A l'affiche dès demain

FAMOUS PLAYERS PARISIEN FAMOUS PLAYERS VERSAILLES

FAMOUS PLAYERS F.P.3 POINTE-CLAIRE FAMOUS PLAYERS CENTRE LAVAL

FAMOUS PLAYERS BOUCHERVILLE